



Une prise en charge de qualité
en établissements sanitaires
et médico-sociaux

Sommaire

Nos temps forts	2
Projet d'entreprise, retour sur nos engagements	4
<i>Les pôles sanitaires et médico-sociaux</i>	12
Les Grands Chênes Pôle gériatrique rennais – 35	14
La Tourmaline – 44	16
Kerampir – 29	18
<i>Les établissements sanitaires</i>	20
Le Bois Rignoux – 44	22
Jean Tanguy – 29	24
Korn Er Houët – 56	26
L'Escale & La Thébaudais – 35	28
Le Chillon – 49	30
<i>Les établissements médico-sociaux</i>	32
L'Alouette – 85	34
La Tourmaline – 44	36
Les Grands Chênes Pôle gériatrique rennais – 35	38
Kerampir – 29	40
<i>Gouvernance et organisation</i>	42
Le Groupe régional UGECAM Bretagne Pays de la Loire	44
Organigramme	46
Conseil de l'Ugecam	47
Commission des établissements	48



L'Ugecam Bretagne Pays de la Loire

Organisme privé à but non lucratif, le groupe Ugecam⁽¹⁾ Bretagne Pays de la Loire assure une mission de service public bâtie sur les valeurs socle de l'Assurance Maladie : **égalité, solidarité, accessibilité.**

Le groupe Ugecam Bretagne Pays de la Loire gère 10 établissements sanitaires et médico-sociaux relevant de l'Assurance Maladie. Garant de ses valeurs, **l'accès et la continuité des soins pour tous**, il oriente, organise et développe les activités des établissements en cohérence avec les besoins de leurs territoires de santé.

2016

en chiffres



1 275

professionnels
établissements
et direction
régionale⁽²⁾
(équivalent temps plein)



9

budgets
sanitaires



4

budgets
médico-sociaux



104

millions d'euros
de chiffre d'affaires



10 907

usagers
pris en charge



1 392

lits et places

⁽¹⁾Ugecam : Union pour la Gestion des Établissements de Caisses d'Assurance Maladie - ⁽²⁾CDI, CDD et postes mutualisés internes ou externes Ets Ugecam

2016

Nos temps forts

JANVIER FÉVRIER

Présentation du projet d'entreprise

Le projet d'entreprise 2015-2018 a été présenté collectivement sur l'ensemble des sites.



KERAMPIR

L'animation à l'honneur

Mise en place d'activités inédites à l'EHPAD avec l'accueil d'une nouvelle animatrice et son chien d'accompagnement social « Chamane ».



A lire page 41

MARS

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS LES GRANDS CHÊNES

Dispositif « Mona Lisa »

L'établissement accueille depuis le 1^{er} mars 2016 des accompagnateurs volontaires (jeunes de 18 à 25 ans en contrat de service civique pour une durée de 6 à 7 mois).



A lire page 15

JUIN

LA TOURMALINE

Certification

Le CRP est à nouveau certifié NF Service par l'Afnor.

A lire page 36



L'ESCALE

Hospitalisation de jour

L'Escale diversifie son offre de prise en charge avec l'ouverture de 5 places d'hôpital de jour de soins de suite addictologique.

A lire page 29



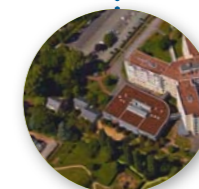
SEPTEMBRE

RELOCALISATION DU CHILLON

L'ARS est favorable

L'implantation du Chillon s'effectuera sur le site des Capucins à Angers.

A lire page 30



LE BOIS RIGNOUX

Mieux accompagner les personnes âgées

Le Bois Rignoux a signé une charte partenariale avec le CLIC Erdre et de Gesvres et du Pays de Blain.

A lire page 23



2017

AVRIL

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS LES GRANDS CHÊNES

Hospitalisation de jour

L'ouverture de l'hospitalisation de jour de médecine permet, via des bilans de santé personnalisés, d'optimiser le maintien de l'autonomie des patients de plus de 60 ans.



A lire page 15

MAI

L'ALOUETTE

Portes ouvertes

Lors des portes ouvertes du 4 mai, c'est un public composé de partenaires, de familles, d'écoles, et de collectivités, qui a pu découvrir le fonctionnement de l'institut.



L'Ugecam facilite l'accès aux soins des patients mutualistes

L'accord de conventionnement hospitalier a été signé le 23 mai 2016 à St Herblain entre la Mutualité Française Pays de la Loire, la Mutualité Française Bretagne et le groupe Ugecam Bretagne Pays de la Loire.



OCTOBRE

JEAN TANGUY

Projet Pôle SSR du Porzou à Concarneau

L'ARS a notifié le transfert des autorisations du CHIC au profit de l'Ugecam pour constituer un pôle SSR de 203 lits et places.

A lire page 24



NOVEMBRE

LE BOIS RIGNOUX

Projet CFACT*, réponse positive de l'ARS

L'ARS a donné son accord sur l'appel à projet : prévention des troubles musculo squelettiques et risques psycho-sociaux. Le financement va permettre l'intervention d'un ergonome.

* Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail



DÉCEMBRE

JEAN TANGUY

Visite de certification.

La Haute Autorité de Santé a certifié le Centre Jean Tanguy et lui a attribué la notation « A ».

A lire page 24





Projet d'entreprise 2015-2018

Retour sur nos engagements en 2016



Diffusé fin 2015 à l'ensemble des personnels et présenté collectivement sur chacun des sites début 2016, le projet d'entreprise fait depuis partie intégrante du « package » d'accueil du nouvel embauché.

Le projet d'entreprise Ugecam Bretagne Pays de la Loire 2015-2018 formalise l'engagement de nos établissements pour offrir une qualité irréprochable de soin et d'accompagnement.

Ambition 1

Garantir aux personnes accueillies une prise en charge et un service de qualité

- Axe 1 :** Renforcer la qualité de la prise en charge
- Axe 2 :** Adapter nos structures aux besoins de santé et à l'évolution des prises en charge
- Axe 3 :** Améliorer notre réponse aux schémas départementaux médico-sociaux en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap
- Axe 4 :** Développer les complémentarités et nouer des partenariats avec les autres acteurs des territoires

Ambition 2

Renforcer l'efficience de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire

- Axe 5 :** Assurer l'équilibre budgétaire et financier du groupe régional
- Axe 6 :** Améliorer nos organisations
- Axe 7 :** Faire émerger une nouvelle culture d'entreprise



Ambition 1

GARANTIR AUX PERSONNES ACCUEILLIES UNE PRISE EN CHARGE ET UN SERVICE DE QUALITÉ



Thierry Bocher
DIRECTEUR MÉDICAL ET DE LA QUALITÉ

L'année 2016 a été marquée par la préparation de tous les établissements sanitaires du groupe à la visite de certification HAS 2014. Dans la droite ligne de l'ambition 1 du projet d'entreprise, le pôle qualité régional a orchestré cette préparation tout au long de l'année, au rythme des cellules qualité régionales (9).

La préparation des établissements s'est organisée autour de 3 axes. Dans un premier temps, le pôle qualité régional a formalisé et diffusé les **orientations stratégiques qualité du groupe** et a proposé des **outils de pilotage**, modulables par établissement (carte d'identité des processus, partie rédactionnelle du compte qualité, etc.).

En parallèle, la dynamique de formation interne, initiée avec les journées de formations DPC « culture qualité et de gestion des risques », s'est renforcée avec la création de **cinq modules de formation en format court** (les « DPC flash ») et des formations ciblées pour les pilotes de processus. Les modules flash, co-construits avec les experts issus des établisse-

ments du groupe, ont vocation à promouvoir les principales mesures de maîtrise des risques.

Enfin, les collaborateurs du pôle qualité se sont consacrés à **l'accompagnement personnalisé** des établissements en fonction de leur calendrier de visite : supervision de l'envoi des comptes qualité, organisation de visites à blanc.

Cette dynamique de mutualisation et de partage d'informations a permis de créer une émulation propice au développement des démarches qualité des établissements, comme en témoigne déjà la certification en A de l'établissement de Jean Tanguy acquise en décembre 2016, et qui augure de bons résultats sur les autres structures en 2017.

Améliorer la qualité des prestations délivrées dans nos établissements



Entretien avec Laurent Vivet
DIRECTEUR ADJOINT

Les opérations immobilières du groupe, qu'elles soient de reconstruction intégrale ou de rénovation, s'inscrivent systématiquement dans une logique d'amélioration des conditions de travail des équipes et de modernisation.

Malgré la complexité des bâtiments sanitaires, aux contraintes de fonctionnement vingt-quatre heures sur vingt-quatre, aux exigences réglementaires fortes, la recherche de fonctionnalité pour les équipes est au cœur du dialogue entre l'équipe immobilière, les architectes et les entreprises.

Une opération passe par un travail collectif d'analyse des besoins avec les directions et équipes, de benchmarking avec d'autres structures du groupe ou en dehors. Une fois ce travail réalisé, l'équipe du patrimoine rentre dans une

Moderniser, améliorer les conditions d'exercice des professionnels

phase contradictoire avec les architectes, bureaux d'études pour que les projets intègrent bien ces besoins et se traduisent par des locaux ou structures performants adaptés à la prise en charge des patients et qui offrent au quotidien des conditions de travail satisfaisantes.

Au-delà des questions immobilières, le groupe travaille de plus en plus avec des ergonomes pour aménager les locaux et les différents équipements que les professionnels vont utiliser quotidiennement. Cette approche intégrale des questions immobilières nous permet de prendre en compte sur le long terme la préservation de la santé des équipes dans des métiers qui sont exigeants physiquement.

Enfin, nous intégrons de plus en plus les conséquences du numérique dans les projets. C'est le cas en conception (BIM : Building Information Modeling) mais également dans le fonctionnement des équipements : les attentes des patients en termes de service sont de plus en plus fortes et la connectivité est devenue la norme.

La connectivité d'un bâtiment est aussi une exigence du côté des équipes, avec un recours de plus en plus important à des équipements connectés et donc à des sollicitations croissantes en termes de réseaux.

Les locaux, les équipements, sont donc choisis et conçus dans une logique bienveillante pour le patient et les équipes.



L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement, sans discrimination.

PRIORITÉ À LA CONFORMITÉ
Rendre nos établissements accessibles à tous

Depuis plus d'un an, la mise en place des Agendas D'Accessibilité Programmée (AD'AP) permet de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité sur l'ensemble de nos établissements.

Pour faciliter l'accueil des malentendants, des appareils auditifs sont désormais mis à disposition dans chaque établissement. A l'attention des malvoyants, des bandes de vigilance ont été multipliées sur les vitrages, les escaliers sont équipés de bandes podotactiles et nez de marches colorés. Des ascenseurs sont dotés d'indicateurs vocaux et de commandes ramenées à hauteur pour tous. L'installation de guichets abaissés aux accueils facilite l'accès aux personnes à mobilité réduite. De même, des sanitaires ont été revus pour offrir une taille d'accès suffisante. Ils disposent de cuvettes de WC adaptées, de lavabos et lave mains accessibles en fauteuil. L'aménagement va s'étendre sur six années et apportera des cheminements intérieurs et extérieurs appropriés, des signalétiques plus claires et plus compréhensibles par tous, des portes automatisées franchissables sans difficulté en fauteuil, en béquilles, des éclairages de couloirs, des parkings à meilleure valeur d'éclairage, des chambres avec salle de bain répondant aux normes d'accessibilité...

François Guimard,
conducteur d'opération

6 revues de pertinence des journées d'hospitalisation

2 audits ANAP réalisés en 2016 sur le circuit du médicament

5 visites « à blanc »

47 audits patients traceurs réalisés au sein du groupe en 2016 (+17 audits par rapport à 2015)



Contrôle interne

LE COGEID

En avril 2016, le COGEID, Comité de la Gestion Electronique de l'Information et de la Documentation, s'est réuni pour la première fois. Objectif : doter la Direction régionale d'une gestion documentaire efficace et sécurisée, permettant notamment la diffusion des procédures relatives au contrôle interne.

Une des missions du COGEID est de constituer un référentiel de l'ensemble des documents pertinents pour le groupe puis de fluidifier la transmission de ces informations en maîtrisant leur cycle de vie. La mise en œuvre de cette méthodologie de travail s'est portée notamment sur l'optimisation de l'outil informatique de gestion documentaire actuellement utilisé par l'ensemble des établissements. Outre l'amélioration du moteur de recherche, un nouveau portail accueille désormais l'utilisateur dans l'entité direction régionale (accessible à tous les établissements). On y trouve des procédures régionales, des notes d'information et des liens utiles. Le portail propose également un accès à des outils de communication ainsi qu'à des formulaires et documents type fréquemment utilisés.



L'outil dans sa nouvelle configuration sera déployé progressivement jusqu'à fin 2017 pour chaque entité des établissements.

Ambition 2

RENFORCER L'EFFICIENCE DE L'UGECAM BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE

« Chaque acteur de notre organisation se doit d'être le premier contrôleur interne de son propre processus ».

Ainsi se résume l'objectif poursuivi en matière de contrôle interne au sein de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire en 2016.

Dispositif de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire, défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la directrice générale et de l'agent comptable, le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques qui lui sont propres. Cet ensemble contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Cela doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

D'une acception initialement tournée vers la lutte contre la fraude, le contrôle interne évolue progressivement vers une démarche plus large au service de la certification des comptes.

L'objectif central : la certification des comptes 2018 de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire

Deux enjeux sont identifiés : d'une part, la qualité comptable des comptes et l'har-



Entretien avec **Gérald Poiradeau**

AGENT COMPTABLE

monisation des pratiques incluant notamment la mise en conformité des durées d'amortissement par composant en lien avec la durée d'utilisation du bien, d'autre part, le renforcement du contrôle interne afin d'assurer une maîtrise des risques via des procédures et des contrôles adaptés.

L'année 2016 a été marquée par une structuration forte de la démarche. La signature du protocole directeur/agent comptable relatif au contrôle interne témoigne de la volonté d'inscrire ce dispositif dans la politique générale qualité - gestion des risques du groupe.

Deux instances, comité de pilotage et comité opérationnel, regroupant les directeurs, agent comptable et les pilotes de processus, définissent les orientations générales, assurent le suivi du déploiement des bonnes pratiques, leur contrôle, leur reporting, et sont garantes de la continuité de la démarche.

Outre la définition de la cartographie des macro-processus et processus avec les pilotes, la formalisation des bonnes

ACHATS MARCHÉS

Le service achats marchés contribue à la maîtrise des dépenses de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire. Il permet la réalisation d'économies sur les achats pour apporter des marges de manœuvre supplémentaires aux budgets de fonctionnement des établissements.

Cette politique d'optimisation des coûts se traduit par la mise en place de marchés nationaux et régionaux. En premier lieu, l'homogénéisation des solutions d'impression sur l'ensemble des sites va réduire fortement les contrats d'entretien et de location des systèmes d'impression. Cette standardisation porte également sur l'acquisition d'unités centrales, d'écrans pour la bureautique et d'ordinateurs portables.

Par ailleurs, le regroupement et la mutualisation des achats par la mise en place de marchés d'assurances - responsabilité civile, flotte automobile... - ont rendu possible une baisse des montants de cotisations d'assurance en 2016. Autre poste d'efficacité, la mise en place de

marchés d'intérim médical et paramédical nationaux simplifie les démarches et optimise les échanges avec les sociétés d'intérim.

Faire de la politique d'achat un levier de la maîtrise des dépenses

Le groupe Ugecam Bretagne Pays de la Loire a également renouvelé les marchés existants régionaux en partenariat avec des entreprises adaptées. C'est le cas pour le nettoyage des locaux, la gestion des espaces verts...

pratiques au travers des procédures, modes opératoires et autres enregistrements, le développement de la politique de gestion de l'information et de la documentation et l'organisation de l'information à destination des salariés ont constitué des actions majeures en matière de contrôle interne. Nonobstant les

réunions d'informations dans les établissements, un portail renoué d'information et de documentation de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire a été ouvert, et les procédures finalisées rendues accessibles aux utilisateurs.

Le plan de contrôle interne s'est renforcé par l'intégration de nouveaux plans d'audits de

procédures (PAP). Les premiers PAP ont concerné les systèmes d'information en application de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information. Par ailleurs le plan de contrôle de l'agent comptable (PCAC) s'est enrichi du contrôle des facturations des établissements sanitaires et mé-

dico-sociaux. Les travaux vont se poursuivre : supervision ordonnateur, renforcement du contrôle de l'agent comptable et professionnalisation des audits de procédures.

Le contrôle interne est une préoccupation continue et constante, gage de la maîtrise des activités et des risques y afférents.



Catherine Ariau

RESPONSABLE RÉGIONALE BUDGÉTAIRE

Renforcer les business plans

L'Ugecam Bretagne Pays de la Loire est engagée dans trois grands projets : la relocalisation du Chillon sur Angers, le regroupement de l'Escale et de la Thébaudais sur le site de la Thébaudais, le regroupement des activités SSR du territoire de Quimper dans le cadre de la relocalisation de Jean Tanguy sur le site de Concarneau.

C'est l'objet du « business plan » que d'apporter la lisibilité sur la soutenabilité financière de ces projets. C'est chose faite en 2016 pour le projet de relocalisation du Chillon, projet ainsi validé par l'ARS et la direction nationale du groupe Ugecam, avec un accompagnement financier acté de ces deux tutelles. C'est bouclé depuis avril 2017, pour le regroupement de l'Escale et de la Thébaudais, et c'est en cours pour le projet Concarneau.

Assurer la soutenabilité financière de nos investissements

Le business plan ne se cantonne pas pour autant à ces projets, car tout gestionnaire doit anticiper sa trajectoire financière pluriannuelle. Dans ce cadre, la direction nationale du groupe Ugecam a mis en place un outil standardisé dédié qui permet une lisibilité projetée à cinq ans des équilibres budgétaires et financiers. Il s'agit de chiffrer les projets des établissements, qu'ils soient de continuité ou de restructuration, en rendant lisibles les actions de changement et les programmes d'investissement.

Mis à jour chaque année, ces plans d'équilibre budgétaires et financiers servent d'appui au dialogue de gestion avec la direction nationale du groupe.




2,45%
 de la masse salariale
 consacrée à la
**formation
 professionnelle
 continue**


2 500
**demandes
 d'intervention**
 traitées par le service
 informatique en 2016


**Un parc informatique
 constitué de
 800 ordinateurs**

Contrôle interne DE L'UTILITÉ DE LA PROCÉDURE ? OU POURQUOI LES PROCÉDURES SONT IMPORTANTES

La formalisation des procédures, qui entre dans le cadre de la démarche contrôle interne, structure le pilotage régional des ressources humaines et traduit les politiques de notre entreprise.

Les procédures RH sont importantes à plusieurs égards pour l'organisation. Elles permettent de sécuriser et d'organiser notre activité. Elles communiquent les valeurs et les attentes dans la réalisation de nos missions. De plus, les procédures précisent et mettent en œuvre les bonnes pratiques. Elles permettent de clarifier les activités : qui fait quoi, comment... ? Elles soutiennent le traitement uniforme du personnel, l'équité et la transparence.

La démarche contrôle interne RH au sein de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire se structure autour de cinq processus : le recrutement, la gestion administrative du personnel, la paie, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et les relations sociales.

Quatre procédures socles ont ainsi été formalisées en 2016 : « recrutement CDI », « formalités administratives d'embauche », « accueil-intégration » et « gestion des fins de contrat ».

2017 va être consacrée au déploiement de ces procédures et à la poursuite de la démarche avec un accent mis sur le processus paie.



Entretien avec Cécile Buchy

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES GROUPE

Fin 2016, ont débuté les travaux de pré-déploiement d'ALINEA (*Application Labélisée Informatique Nationale des Entretiens Annuels*).

Cet outil de gestion des emplois et des compétences s'adresse à tous les collaborateurs, évalués comme évaluateurs.

ALINEA donne plus de visibilité à l'entretien annuel d'évaluation et d'accompagnement (EAEA). Il faut rappeler que l'EAEA est un rendez-vous privilégié entre le collaborateur et son manager pour faire le bilan de l'année écoulée. Cet échange a pour but de définir les objectifs à venir,

d'évaluer les compétences professionnelles, d'identifier les points forts et ceux à améliorer.

ALINEA optimise ce dispositif et favorise la gestion de la formation professionnelle par un traitement des données à l'échelle du groupe comme par exemple les souhaits d'évolution professionnelle, de mobilité géographique... L'objectif est bien de favoriser le développement des compétences et le déroulement de carrière des collaborateurs.

Cet outil, déjà utilisé dans d'autres Ugecam, CPAM et DRSM du territoire national, est né d'une volonté nationale d'avoir un outil commun. Il se déploiera progressivement courant 2017.

Un outil au service du développement professionnel



Renaud Boursier

RESPONSABLE SYSTÈMES D'INFORMATION

Le schéma des systèmes d'information de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire s'inscrit totalement dans le système directeur des systèmes d'information de la Cnamts. Au plan local, le département informatique a déployé en 2016 les composants du poste de travail préconisés par la politique de sécurité des systèmes d'information. L'objectif est de garantir la cohérence des outils informatiques avec les applications nationales exploitées. Du fait de l'intégration dans le domaine Cnamts de la totalité des environnements postes, utilisateurs, serveurs et de l'exploitation des environnements serveurs hébergés nationalement, le niveau de sécurité des données et des accès se trouve renforcé.

En se conformant au modèle national, les systèmes d'information de l'Ugecam de Bretagne et des Pays de la Loire se préparent à l'intégration des offres de services couvrant nos domaines d'activités liés au monde sanitaire et médico-social.

S'appuyer sur les outils communs des systèmes d'information



UN GUIDE ET UN LIVRET à l'attention des équipes

Deux nouveaux documents ont été réalisés en fin d'année pour les salariés.

Le livret d'accueil du salarié a complètement été revu. Il se veut simple et facile d'utilisation, et propose des informations concrètes, ainsi que des conseils utiles au quotidien. Parallèlement au travail réalisé sur la charte informatique, un mémo « guide de bonnes pratiques » a vu le jour. Il s'adresse de manière visuelle et didactique aux utilisateurs des systèmes d'information.



Les pôles sanitaires et médico-sociaux

(partie médico-sociale p32 à 41)



Page
14

Les Grands Chênes

Pôle gériatrique rennais - MSSR & USLD

Le pôle gériatrique Les Grands Chênes propose une offre de santé en médecine et soins de suite spécialisés. Trois filières distinguent l'établissement comme pôle de référence, les expertises gériatrique, cardio gériatrique et neuro gériatrique.

Identifié sur le territoire de santé en matière de prise en charge de la personne âgée polypathologique, présentant des fragilités, ou un risque de dépendance, l'établissement dispose d'une filière d'hospitalisation et de prestations ambulatoire, hôpital de jour et consultations.

L'établissement est aussi reconnu pour sa spécialité en soins palliatifs avec une équipe mobile et une unité.



Page
16

La Tourmaline

Centre de soins de suite
et de réadaptation

Par autorisation de l'ARS en 2010 et 2012, le Centre de la Tourmaline est reconnu comme un acteur majeur en matière de prise en charge en soins de suite et de réadaptation des affections de l'appareil locomoteur, cardio-vasculaires, respiratoires et des systèmes digestif, métabolique et endocrinien.



Page
18

Kerampir

Centre de soins de suite
et de réadaptation

Par autorisation de l'ARS, la résidence de Kerampir exerce une prise en charge en SSR des affections de la personne âgée polypathologique, dépendante ou à risque de dépendance et pour développer une activité en SSR polyvalents. Sa prise en charge s'effectue en hospitalisation à temps complet.

L'établissement accueille des patients adressés par les structures de court séjour ou venant du domicile. Sa mission est de permettre aux patients de recouvrer une autonomie pour un retour au domicile ou une orientation en institution, dans le cadre d'une prise en charge globale, de soulager la souffrance physique ou psychique et d'accompagner les personnes en fin de vie dans un souci d'humanité concertée.



Les Grands Chênes

Pôle gériatrique rennais
Médecine, Soins de Suite et de Réadaptation

Directrice :
Sophie Burlot-Tual

Adjoints de direction :
Corinne Drouet
Benoît Bordry

Présidente de la CME :
Dr Sophie Roussel-Laudrin

Directrice des soins :
Anne Chalumeau

100, avenue André BONNIN - BP 27118
35571 CHANTEPIE CEDEX
Tél. : 02 99 26 75 75
direction.chenes@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ Un projet renouvelé et modernisé ”



2016
en chiffres

4491 patients* accueillis

424 professionnels (équivalent temps plein).

Médecine **76** lits

USLD **60** lits

dont **12** lits d'unité d'hébergement renforcé

Soins de suite **150** lits

Hospitalisation de jour **27** places

22,54 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

En déclinaison du projet du Groupe Ugecam Bretagne Pays de la Loire et du projet médical et de soins, l'établissement a renouvelé son projet d'établissement.

Le mois de septembre 2016 a été marqué par la diffusion aux équipes du projet d'établissement 2016-2018. Ce projet, issu d'un travail commun et pluridisciplinaire, définit et formalise les orientations à mettre en œuvre au sein de l'établissement pour poursuivre les mutations nécessaires à sa mise en conformité.

Il définit 5 axes d'ambitions partagées : positionner l'utilisateur au cœur de notre action et de notre démarche qualité, décliner le projet médical en

filière dans une logique de parcours coordonné, s'engager dans une dynamique collective et dans un management de proximité, asseoir la place de l'établissement comme pôle de référence et d'expertise, et préserver l'avenir dans une logique contributive et participative.

Le contenu du projet d'établissement est un socle commun qui doit faire l'objet d'une appropriation par les services et sera décliné au cours de l'année 2017 en projets de service.

HOSPITALISATION DE JOUR

Un pas de plus pour l'autonomie des patients



L'année 2016 a vu se concrétiser le projet d'ouverture d'un nouvel espace d'hospitalisation de jour de médecine au sein de l'établissement. Alternative à l'hospitalisation complète, ce dispositif permet, via des bilans de santé personnalisés, d'optimiser le maintien de l'autonomie de patients de plus de 60 ans.

Le nouvel espace de l'hôpital de jour médecine a accueilli ses premiers patients mi-avril 2016. On y réalise des diagnostics pluridisciplinaires pour les problèmes de mémoire, de chute, de perte d'autonomie, altération de l'état général, soins de plaies et autres. Mais c'est également une démarche globale de prévention qui est proposée.



Le plateau technique est optimisé pour une « évaluation gériatrique » des patients : biologie, radiologie, avis spécialisés. Des actes plus techniques, comme des transfusions, peuvent aussi être réalisés.

L'hôpital de jour reçoit les patients à la demande de leur médecin référent, dans la plupart des cas, mais aussi par l'intermédiaire des établissements hospitaliers, des soignants, des services sociaux. Un compte rendu médical est systématiquement adressé au médecin traitant.

Le projet engagé est un projet participatif et collaboratif avec les acteurs de santé du territoire qui devrait permettre au « pôle gériatrique rennais » de devenir un centre de référence reconnu pour son expertise dans la prévention, le diagnostic, l'évaluation et la prise en soins ambulatoires du sujet âgé.



DISPOSITIF « MONA LISA »

Bienvenue aux accompagnateurs volontaires

Dans le cadre du dispositif expérimental Mona Lisa (Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement des Âgés), l'établissement accueille depuis le 1^{er} mars 2016 des accompagnateurs volontaires.

Il s'agit de jeunes volontaires de 18 à 25 ans en contrat de service civique pour une durée de 6 à 7 mois. Après un temps de formation et d'intégration, les accompagnateurs volontaires sont intégrés à la vie quotidienne de l'établissement, au fonctionnement et aux équipes de professionnels. Ils sont répartis entre les services du pôle sanitaire et du pôle médico-social. Leur temps de présence se partage entre accompagnement individuel (lecture du journal, visites de convivialité, promenades, accompagnement à des rendez-vous extérieurs) et des animations collectives (loto, quiz, cafés à thème). Des animations de plus grande ampleur sont également organisées autour des fêtes ou de l'actualité.

Les patients apprécient particulièrement le « dévouement », la « présence » et la « gentillesse » des accompagnateurs volontaires. La relation avec le volontaire est complémentaire à la relation de soins. Ils témoignent d'un accompagnement attentionné dans différentes situations du quotidien : accompagnement chez le coiffeur, aide à se rendre en salle-à-manger, promenade, visites en chambre.

Ceux qui ont bénéficié d'accompagnement pour des rendez-vous médicaux dans l'établissement ou pour des examens médicaux extérieurs se sont sentis moins angoissés : « on se sent rassuré au niveau moral ». Le temps disponible que les accompagnateurs peuvent accorder aux patients et résidents est apprécié tant par les équipes, que par les patients/résidents eux-mêmes.

La présence des accompagnateurs volontaires a été valorisée par la réalisation d'un reportage, diffusé sur France 3 Bretagne.

*Total d'entrée en médecine, soins de suite et USLD, hospitalisation complète et de jour.



La Tourmaline

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

Directrice :
Jocelyne Renaud

Directeur par intérim :
Laurent Vivet

Président de la CME :
Dr Dominique Eveno

Directrice des soins :
Agnès Duboc

31 boulevard Salvador Allende
CS 40249 - 44818 Saint Herblain Cedex
Tél. : 02 40 38 59 59
direction.tourmaline@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ Se regrouper, se spécialiser pour être efficient ”

Le pôle de réadaptation Maubreuil & La Tourmaline est aujourd'hui un acteur important de la filière de prise en charge spécialisée du moyen séjour sur l'agglomération nantaise. Le développement des groupements hospitaliers de territoire et le regroupement des acteurs privés de l'hospitalisation du court séjour vont avoir un impact fort sur les prises en charge spécialisées aussi bien en hospitalisation complète qu'en ambulatoire.

Le pôle de réadaptation Maubreuil & La Tourmaline, regroupement du centre hospitalier de Maubreuil et du centre de soins de suite et de réadaptation la Tourmaline, se place naturellement en partenaire de ces acteurs en travaillant à la structuration des filières de prise en charge et avec le souhait d'inscrire au sein du programme régional de santé, une offre efficiente de moyens séjours spécialisés sur le nord de la Loire.

La mise en place de la dotation modulée à l'activité, le virage ambulatoire, la démographie médicale, la mise aux normes des prises en charge et des locaux sont des investissements qui nécessitent aujourd'hui de préparer une relocalisation à moyen terme du SSR le Bois Rignoux sur le site de Saint Herblain.

Le regroupement du SSR le Bois Rignoux au pôle de réadaptation Maubreuil & La Tourmaline permettrait de concentrer une expertise médicale forte et spécialisée, d'être à proximité dans un site accessible des grands

plateaux techniques et de renforcer l'efficacité de fonctionnement.

Ce travail de rapprochement a déjà commencé avec la mise en place d'une direction commune, et la mutualisation du service logistique, la mise en place d'une filière obésité commune sur les deux sites avec une seule voie d'admission pour les patients via le Bois Rignoux mais une prise en charge identique sur les deux sites.

Il faut désormais amplifier ce mouvement en mutualisant d'autres fonctions comme les ressources humaines, en faisant travailler ensemble les trois commissions médicales d'établissement pour préparer un projet médical de pôle qui préfigurerait, quelque soit la gouvernance retenue par l'agence régionale de santé, la future offre médicale de moyen séjour sur le nord de la Loire.

Laurent Vivet,
directeur par intérim

APPAREILLAGE ORTHO-PROTHÉTIQUE Un centre de référence

L'appareillage Ortho-Prothétique des membres et du rachis a toujours été une spécificité du Centre La Tourmaline.

L'activité pour 2016 concerne la fabrication et la modification secondaire de prothèses de membre inférieur et supérieur ainsi que la fabrication et la modification secondaire d'orthèses de membre inférieur, supérieur et de tronc.

Pour cette année de référence, on recense 164 fabrications de prothèses et 130 fabrications d'orthèses auxquelles s'ajoutent les actes de modifications secondaires, à savoir 130 actes au total. Il convient d'ajouter à cette fabrication la réalisation de 91 orthèses du rachis (corsets).

Nous travaillons en partenariat avec des sociétés industrielles (Otto Bock, Ossur, Endolite...) et des sociétés d'ortho prothèses loco régionales (Proteor, BOP, ESB...) qui appareillent les malades en relais de nos hospitalisations à temps complet, à



temps partiel ou nos consultations.

Nous réalisons plus de 800 consultations par an qui en moyenne génèrent la fabrication de 150 prothèses des membres, 15 orthèses des membres et 150 orthèses du rachis. Nous prescrivons également des chaussures thérapeutiques (environ 30 à 40 paires par an).

Notre objectif est de conforter notre position de centre de référence locorégional pour répondre aux besoins de santé publique et formaliser avec nos partenaires l'évaluation des nouveaux matériaux et nouvelles technologies.

Dr Dominique Eveno
Dr Marta Da Costa

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT EN SURCHARGE PONDERALE (PEPS)

Le programme PEPS a pour vocation d'acquiescer ou de renforcer les compétences nécessaires pour améliorer la qualité de vie et favoriser l'autonomie des patients en surcharge pondérale.

Cette activité suivie par le Dr Franck Beuzet puis par le Dr Ronan Charpentier, repose sur un programme d'éducation thérapeutique se déclinant autour de trois axes : l'activité physique, l'alimentation et la connaissance de soi.

97 patients ont bénéficié de ce programme en 2016, ce qui représente un total de 1 535 journées d'hospitalisation (contre 1 010 en 2015).

Conforme à une recommandation de la Haute Autorité de Santé sur l'éducation thérapeutique du patient, un suivi des patients est organisé à six mois, comprenant une consultation avec le médecin, une consultation avec la diététicienne, et une consultation avec la psychologue. Cela représente environ 15 patients revus sur 2016.



Exemple d'aménagement avec une souris ergonomique et repose poignet

Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

Depuis 2015, le CSSR La Tourmaline s'investit dans la prévention des troubles musculo-squelettiques. Cet engagement se poursuit pour améliorer les conditions de travail et prévenir les accidents de service. Pour cela, l'établissement développe la culture prévention, avec notamment la formation des professionnels sur le port de charge, la manutention et les postures de travail.

Ainsi en 2016, quarante-sept personnes ont participé aux sessions de sensibilisation au travail sur écran. A l'issue, vingt-trois postes de travail ont été aménagés. Cela représente un participant sur deux. Une adaptation spécifique de poste a été réalisée pour l'accueil d'une personne en situation de handicap. Un diagnostic ergonomique a, quant à lui, permis de modifier l'organisation de l'activité aide-soignant balnéothérapie/branchage/accueil, et de réaliser une action de formation. Une prospection de matériel facilitateur pour le nettoyage est par ailleurs en cours. Après analyse de l'activité des agents de restauration, l'orga-

nisation de la plonge a été optimisée. Une formation à la bonne utilisation du matériel au poste de plonge va d'ailleurs être programmée sur site. Des actions sont également en cours de réalisation dans les secteurs de l'hôtellerie et de l'entretien des locaux de soins.

Cet engagement individuel et collectif est soutenu par l'ARS avec un financement de 10 000 € obtenu dans le cadre du Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail. Ce soutien favorisera la poursuite des actions engagées notamment les formations de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (geste et postures).

2016

en chiffres

50 lits et 28 places de soins de suite et de réadaptation

1 400 patients accueillis

1 194 consultations externes

92,12 professionnels (équivalent temps plein)

6,7 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie



Kerampir

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

Directeur :
Marc Bermond-Gonnet

Adjointe de direction :
Morgane Hell

Présidente de la CME :
Dr Katel Rougnant

Cadre de santé :
Marie-Hélène Le Fur

70-72 Rue de Park Ar Roz
29820 BOHARS

Tél. : 02 98 34 58 58

direction.kerampir@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ **Se préparer
aujourd'hui
aux enjeux
de demain** ”

L'année 2016 a permis d'initier des projets fondamentaux pour les années à venir. Ces projets doivent permettre à l'établissement de se préparer aux enjeux de demain qui nécessitent d'allier efficacité, performance et qualité dans un contexte budgétaire contraint.

2016

en chiffres

50 lits de soins de suite et de réadaptation

57 % de l'activité en direction des personnes âgées polypathologiques dépendantes (PAPD)

683 patients accueillis.

48,6 professionnels (équivalent temps plein)

3 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

Renforcer l'efficacité du SSR et de l'EHPAD de Kerampir et améliorer la qualité de vie au travail, tels sont les objectifs de la réflexion engagée en janvier 2016 sur les organisations de travail. Pour y parvenir, le projet porte notamment sur l'ajustement optimal des organisations de travail aux besoins de prise en charge des patients. Autre levier important, la refonte des plannings pour favoriser l'auto-remplacement et ainsi maîtriser les dépenses de personnel. L'amélioration de la qualité de vie au travail des personnels s'appuie sur la mise en place d'une organisation plus stable et plus lisible, d'un recentrage sur les missions de chaque service et sur le cœur de métier de chaque professionnel.

Inscrit dans une démarche participative, ce projet a associés les professionnels. Ils ont ainsi pu participer

aux différentes étapes, et notamment à la réalisation d'un état des lieux des organisations de travail, à l'évaluation et l'analyse de la charge de travail, et aux déroulés de journée.

Ce projet de réorganisation verra sa finalisation sur le premier semestre 2017. D'autre part, toujours dans un objectif d'efficacité et de performance, l'établissement a poursuivi la préparation du passage à la DMA (Dotation Modulée à l'Activité), en maintenant une activité soutenue, une durée moyenne de séjour optimisée et une pertinence de séjour évaluée et conforme.

De plus, dans le cadre de son engagement permanent dans l'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques et afin de toujours garantir aux personnes accueillies une prise en charge et un service de qualité, l'établissement a poursuivi sa

AD'AP

Agendas pour plus d'accessibilité

Depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les établissements recevant du public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ils doivent permettre à tout le monde, sans distinction, de pouvoir y accéder, y circuler et recevoir les informations diffusées.

Dans ce cadre réglementaire, l'Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP) pour l'Ugecam Bretagne et Pays de Loire, validé en février 2016, a été mis en place sur l'établissement.

Ainsi pour l'année 2016, un appareil auditif a été mis à disposition de l'établissement pour faciliter l'accueil des malentendants. Des bandes de vigilances ont été installées sur les portes automatiques à l'entrée.

Le suivi de l'AD'AP sur six ans, en cohérence avec le projet d'entreprise Ugecam Bretagne Pays de la Loire, permettra à l'établissement de répondre à ses obligations.

préparation à la visite de certification prévue en mai 2017. L'analyse des processus et l'élaboration du compte qualité sont l'aboutissement d'une démarche participative, pluridisciplinaire et témoignent du fort engagement des professionnels dans cette démarche.

Enfin, le développement des partenariats externes, s'est traduit par la signature d'une convention relative au circuit du médicament avec le CHRU de Brest et la participation active de l'établissement aux réunions de la filière gériatrique de Brest, de l'inter filières gériatriques et de la plateforme territoriale d'appui.

L'ensemble de ces projets menés sur 2016 se poursuivront sur l'année 2017, en parfaite cohérence avec le projet d'entreprise Ugecam Bretagne Pays de Loire.

Marc Bermond-Gonnet, directeur
Morgane Hell, adjointe de direction

REPRÉSENTANTS DES USAGERS L'expression renforcée

En 2016, la résidence s'est fixée comme objectif prioritaire de garantir le respect des droits des usagers, en favorisant leur participation et leur expression.

Dans le cadre de la V2014, le dialogue avec les usagers promu par la HAS, offre une meilleure prise en compte de l'expérience patient via la méthode du patient traceur. On comprend alors l'importance à inciter les représentants des usagers à s'impliquer. C'est ainsi, qu'une des représentantes des usagers a pu participer à la lecture du compte qualité de la résidence, et suivre une formation sur la douleur et les droits des patients.



La politique qualité gestion des risques a été présentée et validée en commission des usagers en mai 2016.

FORMATIONS FLASH

Des formations pour nos professionnels réalisées par nos professionnels

Le pôle qualité Ugecam a mis à disposition des kits de formation créés avec la participation de différents professionnels des établissements Ugecam Bretagne Pays de la Loire.

Ces formations, intitulées « DPC flash », se présentent sous forme de modules comprenant un support de formation associé à un quiz des connaissances avant/après. Chaque module dure 1h30 d'où l'appellation « flash ».

La responsable qualité, en collaboration avec les référents des instances et/ou pilotes de processus, dispense ces formations en interne.

En 2016, 4 modules sur 5 ont été initiés :

- Douleur/droits des patients : 2 sessions
- Identitovigilance/dossier patient/parcours : 1 session
- Prise en charge médicamenteuse : 1 session
- Risque infectieux : 2 sessions

Au total, 38 personnes (SSR/EHPAD) ont ainsi pu bénéficier d'un ou plusieurs modules en 2016. La programmation de ces formations va se poursuivre en 2017 pour l'ensemble des modules y compris celui des soins palliatifs.

Christine Petton, responsable qualité



Les établissements sanitaires

Soins de suite et de réadaptation

Le Bois Rignoux



Page
22

Par décision de l'ARS des Pays de la Loire en date du 23 juillet 2010, renouvelée le 17 septembre 2014, l'établissement est reconnu comme référent en matière de prise en charge spécialisée des affections du système digestif, métabolique et endocrinien, en hospitalisation à temps complet et à temps partiel. L'établissement est également autorisé à dispenser des soins de suite polyvalents en hospitalisation complète. Avec 10 lits identifiés en soins palliatifs et une coopération étroite avec l'ICO, l'établissement est celui, après le CHU de Nantes, qui développe l'activité de cancérologie – soins palliatifs la plus importante de son territoire de santé. La visite de conformité, réalisée par l'ARS le 22 juillet 2014, a permis de valider le fonctionnement et l'organisation de la prise en charge proposée par l'établissement.

Korn Er Houët



Page
26

Par autorisation prise en 2010, l'ARS a reconduit le Centre Korn Er Houët dans l'exercice d'une activité de SSR polyvalents. L'établissement accueille, par transfert direct des services hospitaliers de court séjour et/ou du domicile, des patients relevant de pathologies diversifiées, avec pour objectif leur réintégration à la vie normale et la récupération de leur autonomie la plus complète possible. Il accompagne aussi les patients en soins palliatifs.

L'Escale & La Thébaudais



Page
28

Le Centre de l'Escale est reconduit par l'ARS comme référent pour la prise en charge en SSR des conduites addictives aux substances psychoactives. L'Escale accompagne les usagers en difficulté avec l'alcool et les produits psychoactifs. L'essentiel de sa mission est basé sur 3 axes : la consolidation du sevrage et la motivation à une vie sans produit, la réinsertion socioprofessionnelle, l'apprentissage de l'autonomie.

Depuis 40 ans, le FOYER DE POST-CURE accueille en hospitalisation de nuit des jeunes adultes psychotiques en voie de stabilisation et propose une réhabilitation psycho-sociale et/ou professionnelle. Au CENTRE de JOUR, on prend en charge des patients psychotiques chroniques soit à la journée, dans le cadre de l'Hôpital de Jour, pour préserver une insertion socio-familiale, soit dans le cadre d'ateliers thérapeutiques ou d'activités socialisantes, dans des prises en charge ponctuelles au Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP).

Jean Tanguy



Page
24

Par autorisation délivrée en 2010, l'ARS a reconduit le Centre Jean Tanguy dans l'exercice d'une activité de SSR polyvalents. Le Centre Jean Tanguy est une structure sanitaire de proximité intervenant après la phase aiguë d'une affection médicale ou chirurgicale qui vise à procurer des soins continus dans un but de retour rapide en milieu de vie habituel. L'établissement s'adresse à des patients porteurs de pathologies indifférenciées, provenant du court séjour et plus rarement du domicile, nécessitant une surveillance médicale et/ou des soins qui ne peuvent être effectués au domicile de par leur complexité, et/ou du fait de l'isolement social pour des patients en perte d'autonomie transitoire ou définitive.

Le Chillon



Page
30

Le Chillon accueille des patients relevant de pathologies diversifiées (orthopédie-traumatologie, cancérologie, gériatrie, addictions, psychiatrie) avec pour objectif le retour à la vie normale et la récupération d'une autonomie la plus complète possible.



Le Bois Rignoux

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

Directrice :
Jocelyne Renaud

Directeur par intérim :
Laurent Vivet

Adjointe de direction :
Hélène Stackler

Présidente de la CME :
Dr Isabelle Decré

**Responsable administrative
et financière :**
Maggie Gaboriau

La Paquelais
44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Tél. : 02 40 57 40 57
Fax adm. : 02 40 57 30 49
Fax méd. : 02 40 57 41 90
direction.bois-rignoux@ugecam-brpl.cnamts.fr

2016
en chiffres

104 lits et places de soins de suite et de réadaptation

874 patients accueillis

101,3 professionnels (équivalent temps plein)

5,7 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

“ Une coopération plus étroite avec le Pôle de Réadaptation Maubreuil & La Tourmaline ”

Un an après la mise en place d'une direction commune, le CSSR le Bois Rignoux poursuit l'atteinte de ses objectifs avec une coopération plus étroite avec le pôle de réadaptation Maubreuil La Tourmaline.

En droite ligne des orientations nationales sur l'optimisation des ressources, l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire a fait le choix de mettre en place une direction commune Le Bois Rignoux et La Tourmaline afin de développer de nouvelles synergies entre les deux établissements en permettant le développement d'activités communes, un meilleur positionnement sur le territoire de santé et la réponse à un objectif d'efficacité dans le cadre d'un plan de retour à l'équilibre. Les effets de cette nouvelle gouvernance peuvent être mesurés en 2016 et viennent conforter les objectifs fixés. Par ailleurs, il s'agit d'un levier pour repenser les organisations des services, dans une logique d'efficacité, de cohérence et d'enrichissement mutuel par les compétences existantes sur les deux sites.

Des mutualisations et réorganisations communes ont été menées. Ainsi, coexistaient deux services de maintenance, un sur chaque site. Après analyse des fonctionnements existants sur chacun des sites, la direction a mutualisé ce service en mai 2016. Cette mutualisation permet aujourd'hui un pilotage mana-

géral centralisé, un renforcement des compétences par le partage des connaissances et une plus grande polyvalence entre les deux sites.

De même, les salariés de la restauration du Bois Rignoux ont commencé à rejoindre le Pôle de Réadaptation Maubreuil La Tourmaline et l'externalisation de la restauration aura lieu en mars 2017. Ce projet permet aux salariés de travailler dans un univers de restauration récent et avec des matériels aux normes et performants, et constitue une des mesures œuvrant au retour à l'équilibre du Bois Rignoux.

Par ailleurs, l'activité de prise en charge de l'obésité est développée en lien avec La Tourmaline. Le programme de prise en charge de l'obésité en hospitalisation complète du Bois Rignoux a servi de référence au développement de cette activité sur le site de la Tourmaline. Pour des raisons d'accessibilité, l'éducation thérapeutique du patient obésité à temps partiel est principalement développée, pour les deux établissements, sur le site de la Tourmaline.

PRÉPARATION DE LA CERTIFICATION

Une participation active des professionnels

L'établissement s'est préparé en 2016 à la visite de certification V2014 qui s'est déroulée du 7 au 9 février 2017. L'accent a été porté sur la sensibilisation et la formation du personnel, mais aussi des pilotes de processus, sur la qualité et la gestion des risques avec l'appui du Pôle Qualité de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire. Des formations par processus ont été réalisées par les pilotes de processus de l'établissement (cadres et médecins). Les réunions de service, Assemblée Générale, la participation des professionnels à l'analyse des processus en groupes pluridisciplinaires et la priorisation des risques ont permis de continuer à développer la culture qualité au sein de l'établissement.

DES PARTENARIATS RENFORCÉS

En 2016, l'établissement a souhaité renforcer ses partenariats. Il intensifie son partenariat avec l'ICO René Gauducheau et a rencontré les professionnels du centre afin de faciliter les coordinations pour une meilleure prise en charge du patient. De plus, l'établissement a signé une convention avec le CLIC Erdre et Gesvres sur l'accompagnement de la personne âgée. Par ailleurs, l'établissement travaille en partenariat avec le réseau Compas et est impliqué dans la filière gériatrique en participant à sa fluidité et au COPIL Aval du CHU. De plus, il participe aux comités de bassin du DCA 44.

MÉDICAMENT

Une refonte du circuit

La nouvelle organisation du circuit du médicament a été mise en place en octobre 2016. Elle poursuit les démarches entreprises et confirme l'attention particulière que porte l'établissement à la maîtrise du risque médicamenteux.

Cette réorganisation s'est réalisée avec la participation en groupes de travail des professionnels. En application des recommandations et des règles de bonnes pratiques, les médicaments sont distribués et tracés au moment de la prise, soit matin, midi et soir.

Cette réorganisation a eu des conséquences sur l'organisation interne de l'établissement (changement des horaires de transmission, de pauses de repas, de consultation d'entrées, réorganisation de la pharmacie, mise en place de nouveaux équipements...).



Une activité importante en réponse aux besoins du territoire

En 2016, le taux d'occupation reste élevé à 92% et le Bois Rignoux a renforcé son positionnement sur le territoire.

En SSR polyvalents, le Bois Rignoux est reconnu pour les activités de soins palliatifs (dix lits identifiés) et de cancérologie. La demande reste importante et en étroite coopération avec l'ICO. L'établissement a souhaité stabiliser cette activité à la hauteur de 40% afin de sécuriser des soins complexes et la gestion des situations d'urgence fréquentes. Pour cela, les équipes ont travaillé sur les sites implantables et la prise en charge des urgences. En SSR spécialisés sur la prise en charge des affections digestives et nutritionnelles, le Bois Rignoux est référent régional pour l'obésité. L'activité a poursuivi sa croissance à hauteur de 10% avec seize lits occupés.

Les demandes des adresseurs sont importantes concernant les séjours d'éducation thérapeutique et, de façon plus récente, pour les encadrements de chirurgie bariatrique. Le médecin référent participe aux réunions du CSO avec la direction et aux réunions de concertation et permet la fidélisation des adresseurs.

Pour améliorer le délai d'attente, une réflexion a été initiée afin d'augmenter la capacité de prise en charge des patients en séjour d'éducation thérapeutique. Dans la logique d'une direction et d'un projet commun avec l'équipe de la Tourmaline, il a été retenu d'augmenter la capacité d'accueil en hospitalisation complète à vingt lits répartis sur les deux sites.

Par ailleurs, des investissements en matériel ont été réalisés et des activités complémentaires ont été introduites au programme d'éducation thérapeutique : atelier d'information médicale sur la prise en charge de la maladie, atelier gestion du diabète, atelier du goût.



Jean Tanguy

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

Directeur :
Laurent Leclère

Adjointe de direction :
Frédérique Sacré

Présidente de la CME :
Dr Isabelle Plantin

Cadres de santé :
Sylvie Lamot
Isabelle Bleuzen

29 140 Saint Yvi
Tél. : 02 98 52 37 37
direction.jean-tanguy@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ Une prise en charge de qualité reconnue par la Haute Autorité de Santé ”

La Haute Autorité de Santé a certifié le Centre Jean Tanguy dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des établissements de santé V2014.

2016

en chiffres

90 lits d'hospitalisation complète en SSR Polyvalent

829 patients accueillis

35,5 jours en moyenne pour un séjour

79 ans d'âge moyen

90 professionnels (équivalent temps plein)

6,5 M€ de recettes dont 4,9 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

Programmée tous les 4 ans, la visite de certification a eu lieu du 13 au 15 décembre 2016 par deux experts-visiteurs ; elle a porté cette fois sur cinq thématiques concernant le management de la qualité et des risques, le respect des droits des patients, le parcours et le dossier des patients et enfin le management de la prise en charge médicamenteuse.

Cette certification externe évaluée sur le niveau de maturité des différentes composantes de la qualité et de la sécurité souligne l'appropriation collective de nos professionnels d'une culture partagée et d'une maîtrise des processus transversaux clés ; c'est un signe fort de reconnaissance du travail réalisé au sein de l'établissement dans l'intérêt des patients, il faut les féliciter.

L'excellente notation « A » attribuée par l'HAS, contribue également à la valorisation positive du centre sur son territoire en lien avec les autres acteurs adresseurs ou en aval pour les partenaires susceptibles d'intervenir dans le parcours des patients après leur séjour à Jean Tanguy.

Cette certification réussie n'est cependant pas un aboutissement mais une étape de l'amélioration continue de la prise en charge des patients. Elle s'inscrit complètement dans les valeurs et ambitions portées par le groupe Ugecam : « garantir aux personnes accueillies une prise en charge et un service de qualité ».

Les acteurs et les patients peuvent compter sur le Centre Jean Tanguy pour poursuivre sa mission de qualité au service de la population du territoire du sud Finistère.



B. Palmier (directeur adjoint grands projets), I. Plantin (présidente CME de Jean Tanguy), L. Leclère (directeur de Jean Tanguy), N. Mével (CHIC), face au projet architectural retenu.



Laurent Leclère
NOUVEAU DIRECTEUR

Laurent Leclère a pris ses fonctions de directeur du Centre Jean Tanguy le 9 décembre 2016. Au-delà du pilotage quotidien de l'établissement, il est très mobilisé sur le territoire pour préparer le nouveau projet de relocalisation et de développement de l'offre SSR sur Concarneau.

COOPÉRATION RENFORCÉE Groupement Hospitalier de Territoire

Les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT), dispositif prévu par la loi de santé 2016, sont un nouveau mode de coopération entre les établissements publics de santé à l'échelle d'un territoire. La coopération autour d'un projet médical partagé doit permettre aux établissements de santé de soigner mieux et à moindre coût.

Dans le Sud-Finistère, l'Union Hospitalière de Cornouaille créée en 2011 a préfiguré les GHT développés aujourd'hui sur tout le territoire national. Cinq établissements de santé composent l'UHC devenu un Groupement Hospitalier de Territoire le 1^{er} juillet 2016 : le Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille Quimper-Concarneau - Le Centre Hospitalier de Douarnenez - L'Établissement Public de Santé Mentale Etienne Gourmelen - L'Hôtel Dieu de Pont l'Abbé (HSTV) - Le Centre SSR Jean Tanguy.

L'Ugecam Bretagne Pays de la Loire, à travers son Centre SSR Jean Tanguy

s'est rapidement impliquée dans cette démarche de coopération innovante à l'échelle du territoire de proximité pour être un des membres actif à part entière.

Au-delà de la démarche de coopération renforcée, la construction des GHT repose sur des enjeux importants. C'est d'abord l'organisation de la gradation des soins hospitaliers et le développement des stratégies médicales et soignantes de territoire qui nécessitent une attention particulière.

Pour le Centre Jean Tanguy en particulier et l'Ugecam en général, la participation active au GHT représente des atouts pour conforter son ancrage de proximité, renforcer ses liens avec les acteurs du territoire dans une logique de parcours coordonné, affirmer sa position de leadership en matière de Soins de Suite et Réadaptation sur le Sud Finistère.

Perspectives concrètes POUR LE PÔLE SSR DU PORZOU À CONCARNEAU

En coopération étroite avec le Centre Hospitalier de Cornouaille, l'Ugecam porte le projet d'un pôle de référence SSR sur le sud Finistère regroupant, à Concarneau, les places SSR du CHIC et du centre Jean Tanguy.

L'année 2016 a été importante avec quatre étapes déterminantes pour la concrétisation du projet : la coopération territoriale, le lancement architectural, les autorisations d'activités et le financement.

Le 12 juillet 2016, le protocole d'accord prévoyant les modalités de mise en œuvre du pôle SSR porté par l'Ugecam sur le site de Concarneau a été signé avec l'Hôpital de Cornouaille (CHIC). La sélection de maîtrise d'œuvre architecturale a été lancée au 1^{er} semestre 2016. Sur quarante candidats étudiés par le jury du 15 septembre, trois cabinets d'architecte ont été sélectionnés pour participer au concours d'esquisse.

Le 12 octobre 2016, l'ARS a notifié le transfert des autorisations du CHIC au profit de l'Ugecam pour constituer un pôle SSR de 203 lits et places, adultes et enfants, avec cinq activités : Polyvalent - PAPD - Locomoteur - Système nerveux - Respiratoire.

Le 30 novembre 2016, le directeur général de la CNAMTS, M. Nicolas REVEL, a formalisé son accord de principe pour un financement du projet à hauteur de 27 400 000 €.

Le nouveau port d'attache de Jean Tanguy se profile...



Korn Er Houët

Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

Directrice :
Sylviane Richard

Présidente de la CME :
Dr Julie Le Gars

Responsable qualité :
Émilie Robin

Cadres de santé :
Marie-Suzanne Boedec
Marie Le Moal

56 390 COLPO
Tél. : 02 97 66 32 00
Fax adm. : 02 97 66 32 01
Fax méd. : 02 97 66 32 08
direction.korn-er-houet@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ Une vision globale des processus ”



Entretien avec Julie Le Gars
MÉDECIN CHEF, PRÉSIDENTE DE LA CME

Nouveau médecin chef du centre de soins de suite Korn Er Houët, Julie Le Gars est arrivée en septembre 2016. Nouvelles organisations, préparation à la certification, participations aux groupements hospitaliers de territoire (GHT), c'est dans un contexte en mouvement que nous avons recueilli son témoignage.

Quel est votre parcours ?

A la base, je suis médecin généraliste. J'ai travaillé initialement à mi-temps dans un cabinet de médecine libérale avec un poste associé dans un centre pour enfants handicapés dans l'Ile et Vilaine. Formée en gériatrie, j'ai travaillé à l'Hôpital de Vitré pendant quatre ans. J'y ai pratiqué les soins de suite et la médecine aiguë et j'ai participé à l'équipe mobile de gériatrie. Ensuite pour des raisons personnelles, j'ai souhaité me rapprocher de ma région d'origine (Vannes).

Pourquoi Korn Er Houët ?

J'ai choisi de venir sur Colpo d'une part, pour la taille de l'établissement parce que je venais d'un petit hôpital et je ne voulais pas m'engager dans une grosse structure. Ici quand on décide quelque chose, ça bouge derrière, on connaît tout le monde. Après, au delà du cadre assez séduisant de l'établissement, il y a une très bonne ambiance avec les équipes – infirmières, aides-soignantes, cadres, secrétaires... – avec lesquelles on travaille au quotidien. C'est ce qui fait aussi la cohésion de l'établissement. Les personnels prennent plaisir à travailler ici, ils s'entraident au quotidien. C'est très motivant.

L'ambition prioritaire de notre groupe est de garantir une prise en charge de qualité, comment y contribuez-vous ?

Le pilotage de la qualité et de la gestion des risques associés aux soins font parties prenantes du poste de médecin chef de façon assez logique. J'avais été



PRÉPARATION À LA CERTIFICATION

L'année 2016 a été marquée par les analyses de processus dans le cadre de la préparation à la certification. Différents professionnels (médecins, cadres de santé, IDE, AS, secrétaire, diététicienne...) sont devenus pilotes ou copilotes d'un processus. À travers plusieurs réunions, ils ont pu, ensemble, identifier les risques, les évaluer, les hiérarchiser et identifier les actions à mener. Ce travail a été régulièrement présenté, notamment en réunion mensuelle plénière. Il a permis d'alimenter le compte qualité, transmis à la HAS en décembre 2016.

très impliquée dans le processus de certification V2014 dans mon précédent établissement à Vitré. Pilote de plusieurs processus, j'étais déjà très acclimatée à la démarche qualité. Aujourd'hui, ce poste de médecin chef m'apporte une vision globale des processus. Le management des équipes et le management de la qualité sont intimement liés. Lorsqu'on manage une équipe, on manage forcément la qualité.

Du coup, n'était-ce pas compliqué d'arriver au niveau du poste de médecin chef en étant aussi jeune ?

Si, on ne se sent jamais légitime d'être médecin chef lorsque l'on est entouré de collègues qui sont, pour certains, plus âgés. Cela dit ce n'est pas forcément un poste prisé par les médecins. Une bonne partie du travail concerne le suivi du programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), les formalités administratives et la qualité. Libérés de ces tâches, mes collègues peuvent se concentrer sur leurs priorités. Je pense que tout le monde y trouve son compte.

Quels sont les enjeux pour le CSSR Korn Er Houët ?

Pour cette année 2017 principalement, il y a la certification qui arrive au mois de juin. Le gros travail qui a été fait a débuté sans moi. Les cartographies ont notamment été réalisées avant mon arrivée. Il y a donc certaines choses auxquelles il faut que je m'acclimate. Mais on est pour l'instant correctement avancé dans les différents processus.

Les groupements hospitaliers de territoires (GHT) représentent le 2^e enjeu pour le centre. En tant que partenaire, notre participation porte principalement sur les filières soins de suite et de réadaptation, personnes âgées et douleur soins palliatifs. Intégrer le GHT donne de nouvelles perspectives sur la place de l'établissement. Nous devons être acteur de ces discussions pour la suite de la vie de l'établissement. Les grandes orientations se dessinent aujourd'hui et nous devons peser en concertation avec l'hôpital public.

Autorisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), l'ouverture de 23 lits de personnes âgées polyopathologiques dépendantes (PAPD) pour fin 2017 va mobiliser de façon importante les équipes.

L'EFFICIENCE d'une équipe soudée

S'adapter aux nouveaux besoins de prise en charge des patients et maîtriser les dépenses : un défi rendu possible grâce aux nouvelles organisations à Korn er Houët en 2016.

Faire plus sans augmenter ses moyens impose de répartir les temps de présence et les tâches différemment pour optimiser le temps de travail. Cette mission, complexe, conduite essentiellement et conjointement avec les deux cadres de santé et la responsable des services logistiques a été menée de concert avec les équipes et leurs élus.

Cette évolution substantielle dans les pratiques des uns et des autres a nécessité un travail préparatoire de plusieurs mois. Ainsi, au cours de l'année 2016, de nombreux échanges ont eu lieu directement avec les équipes et les instances représentatives du personnel. La permutation d'organisation est intervenue pour tous, simultanément, en octobre 2016 accompagnée par les responsables de services. Quelques ajustements au fil de l'eau ont permis les réglages nécessaires à l'atteinte de l'objectif.

L'équipe médicale

L'équipe médicale est composée de 3.5 équivalents temps plein avec le Docteur Audrey Crassin, médecin généraliste, le Docteur Nathan Hakoun, gériatre (en formation de DU soins palliatifs), le Docteur Philippe Perrin (à mi-temps) médecin généraliste arrivé au mois de janvier 2017, et Julie Le Gars, médecin gériatre (en formation DU de soins palliatifs) et médecin chef.

2016 en chiffres

98 lits de soins de suite et de réadaptation

816 patients accueillis.

90,7 professionnels (équivalent temps plein)

5,1 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie



L'Escale & La Thébaudais

Centre de Soins de Suite et de
Réadaptation en Addictologie

Centre de Post-Cure
Psychiatrique

Directrice :
Corinne Drouet

Président de
la CME L'ESCALE :
Dr Christophe Robert

Président de
la CME LA THÉBAUDAIS :
Dr François Pistien

Cadre de santé :
Elisabeth Guiho

L'ESCALE
148 route de Lorient
35000 RENNES
Tél. : 02 99 59 67 82 - Fax : 02 99 59 70 73
direction.escale@ugecam-brpl.cnamts.fr

LA THÉBAUDAIS
49 bd Oscar Leroux
35200 RENNES
Tél. : 02 99 50 44 29 - Fax : 02 99 50 37 91
direction.thebaudais@ugecam-brpl.cnamts.fr

2016

en chiffres

L'Escale

34 places dont

31 places d'hospitalisation de nuit

3 places d'hospitalisation de jour

2 appartements thérapeutiques de
«préparation à la sortie»

71 patients accueillis.

57 en HDN et 16 en HDJ

17,5 professionnels (équivalent
temps plein)

1,24 million d'euros de
financement de l'Assurance Maladie

La Thébaudais

35 places d'hospitalisation de nuit

15 places d'hospitalisation de jour

5 places de CATT

108 patients accueillis

25 professionnels (équivalent
temps plein)

1,74 million d'euros
de financement de l'Assurance
Maladie

Une convention a été conclue avec un bailleur social de Rennes. Elle met à disposition trois appartements en résidence sociale pour les patients inscrits à l'HDJ SSRA Escale. Ce partenariat, à l'attention de patients en situation précaire, permet de coupler une offre de soins à une solution temporaire d'hébergement financée par la Direction de la Cohésion Sociale. Enfin, un représentant de l'Escale participe aux commissions

“ Des partenariats renforcés ”

Le rapprochement des établissements L'Escale et La Thébaudais se concrétise. Un comité de pilotage a déterminé un programme immobilier commun sur le site rénové de La Thébaudais, avec le concours de la société A2MO. En parallèle, l'actualisation et le renforcement des partenariats avec les acteurs sanitaires et sociaux du territoire est en cours afin d'accompagner la diversification de l'offre de prise en charge.

Collaborations avec les partenaires, un développement incontournable

Sur l'année 2016, la convention cadre entre le Centre Hospitalier Guillaume Régnier, le CPC Thébaudais, et le CSSRA L'Escale a été actualisée. Elle précise les évolutions engagées et à venir au sein de nos établissements ainsi que leur traduction en termes de collaborations. L'ouverture de places d'hôpital de jour SSR addictologie sur l'Escale figure parmi les points notables. La convention porte également sur la continuité des soins pour les patients HDJ Thébaudais par le CMP de la Sauvaie ainsi que l'accès à des ateliers spécifiques sur l'Unité d'Ergothérapie et de Réinsertion du CH Guillaume Régnier pour les patients du CPC Thébaudais.

HOSPITALISATION DE JOUR

L'Escale diversifie son offre de prise en charge

En juin 2016, cinq places d'hôpital de jour de soins de suite addictologique ont été ouvertes sur trois après-midis par semaine, inscrivant ainsi une diversification progressive de l'activité de l'Escale.

Le projet initialement développé par l'Escale vise à accompagner des usagers sevrés de produits psychoactifs avec ou sans substitution, dans leur démarche de soins, dans leur accès à l'autonomie et dans leur réinsertion socio-professionnelle. Jusqu'en mai 2016, cet accompagnement se réalisait uniquement dans le cadre de séjours en hospitalisation de nuit.

Avec l'ouverture de l'hôpital de jour, la démarche reste fondée sur un projet individualisé déclinant consolidation des soins addictologiques et réinsertion sociale et / ou professionnelle. Cette prise en charge se réalise majoritairement par le biais d'ateliers collectifs conduits par les infirmiers, l'assistante sociale, le psychologue et les médecins.

La mise en place de ce projet structurant s'est accompagnée de la création d'un programme d'ateliers, d'un contrat de soins, et d'une charte de fonctionnement. L'organisation a également été revue pour permettre la réalisation de deux types de prises en charge par une même équipe. Par ailleurs, de nombreuses actions de communication ont été conduites à l'attention

d'admission des Centres d'Hébergement Sociaux (CHRS). Il peut ainsi faciliter la présentation du dossier des patients de l'Escale à une solution logement et proposer le cas échéant une offre de soins pour les autres dossiers présentés à cette commission.

Rapprochement et programme immobilier

Le programme immobilier, réalisé en octobre 2016, prend en compte la cohabitation de trois types de prise en charge en hospitalisation de jour et en post-cure dans le champ des addictions et de la santé mentale. Il tient compte également de l'évolution cible des autorisations ainsi que de la nécessité d'un plateau d'activités et de réhabilitation sociale, partagé. Le dossier de demande d'autorisation du transfert des activités de l'Escale sur la Thébaudais a été adressé à l'ARS en janvier 2017.



des principaux partenaires de la filière addictologie du territoire de santé.

L'objectif de 500 passages HDJ à fin d'année 2016 a été réalisé à 82 %. L'activité HDJ sera également proposée le matin en 2017 afin d'accueillir jusqu'à dix patients par journée d'ouverture HDJ.

A noter que la transformation totale de l'activité de l'Escale en hospitalisation de jour est prévue au plus tard en 2020 lors du transfert sur le site rénové de la Thébaudais.



Radio « On Air » À LA THÉBAUDAIS

L'atelier radio du Centre Post Cure de la Thébaudais est né il y a quelques années, d'un partenariat avec CANAL B (radio locale rennaise), ayant organisé des stages d'animation et de technique d'enregistrements pour les usagers et les professionnels de l'établissement. Grâce à une subvention, la Thébaudais a installé, en 2014, un studio d'enregistrement dans ses locaux permettant de développer l'atelier radio, nommé radio « on air », la radio qui ne manque pas d'air.

Depuis 2016, une émission mensuelle est réalisée par les patients et l'équipe soignante. Cet atelier médiation-radio permet un travail sur l'expression orale en toute légèreté, en fonction des capacités et des centres d'intérêts de chacun : la musique, l'écriture poétique, les récits, les histoires drôles, des interviews, des réflexions sur l'actualité, des sujets de santé publique... Ainsi, l'émission de janvier a été consacrée aux droits des patients avec l'interview des représentants des usagers et de la référente

bienveillance de l'établissement. L'émission du mois de février met à l'honneur « sa nté mentale et travail » en lien avec la semaine d'information de la santé mentale.

Nos émissions radio sont diffusées plusieurs fois par mois dans la structure entre 13h et 14h, lors de l'ouverture de la cafétéria associative « Studio 49 », lieu convivial de rencontre pour nos usagers.

E. Meyer, IDE au Centre de jour de la Thébaudais



Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

Directrice :
Cécile Alleman

Adjointe de direction :
Béatrice Bodier

Président de la CME :
Dr Alain Velociter

49370 Le Louroux-Béconnais
Tél. : 02 41 73 45 00
Fax adm. : 02 41 73 45 97
Fax méd : 02 41 73 45 83
direction.chillon@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ Relocalisation, des perspectives concrètes ”

Le plan régional de santé des Pays de la Loire positionne l'établissement du Chillon comme le référent du territoire de santé Maine et Loire pour les soins d'addictologie. Dans un souci de qualité et sécurité des soins, d'efficacité économique, l'ARS des Pays de la Loire a demandé à l'établissement de s'implanter à proximité d'Angers, en lien avec un autre établissement sanitaire, proche des plateaux techniques.

2016 en chiffres

86 lits de soins de suite adultes

15 places d'Hospitalisation à Temps Partiel sur Angers

7 places d'Hospitalisation à Temps Partiel sur Saumur

8 places d'Hospitalisation à Temps Partiel sur Cholet

944 patients pris en charge

dont **117** à Angers

39 à Cholet

27 à Saumur

90,2 professionnels (équivalent temps plein).

5,4 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

Après la recherche de partenariats réalisée en 2015 en vue de la relocalisation du Chillon, le choix s'est finalement porté sur le site des Capucins à Angers. L'implantation s'effectuera donc sur le terrain de la CARSAT Pays de la Loire proche du site principal du CHU, et à proximité du CSSR les Capucins. Centre créé par la CRAM sous une forme associative relevant de la convention FEHAP.

Au plan médical, le Chillon et les Capucins n'exercent pas leur activité dans le même champ. En effet le CRF les Capucins est référent de territoire dans les soins spécialisés de rééducation fonctionnelle adulte et enfant (locomoteur, neurologie, éveil, cardio-respiratoire) ainsi que dans la prise en charge des personnes âgées (EHPAD, USLD). Le Chillon est, quant à lui, spécialisé en addictologie. Son SSR polyvalent prend en charge les pathologies trouvant leur origine ou leur conséquence dans les comportements addictifs.

La relocalisation sur Angers proposera une capacité cible de 30 lits de SSR spécialisé en addictologie, 40 lits de SSR polyvalent avec orientation vers la prise en charge des pathologies

connexes à l'addictologie et 15 places de SSR spécialisé en HDJ (les 15 autres étant implantées à Saumur et Cholet). Parallèlement, un travail important entre l'Ugecam, les Capucins et la CARSAT a été mené pour poser les principes fondateurs de ce partenariat : projet médical commun, mutualisations envisageables entre les deux structures, projet immobilier...

Lors du comité d'investissement du 26 septembre 2016, l'ARS a confirmé l'avis favorable pour le projet de relocalisation du Chillon sur le site des Capucins.

Fin novembre 2016, une demande officielle a été déposée à la CNAMTS pour valider l'opération et son financement. Une notification d'accord de principe de la part du directeur général de la CNAMTS a été reçue en février 2017.

2017, une nouvelle étape dans la concrétisation du projet : mise en place du concours maîtrise d'œuvre construction du Chillon.

Le 1^{er} jury de concours a eu lieu le 26 janvier 2017 et trois architectes (équipe architecte et bureau d'études) ont été retenus pour présenter une esquisse du projet. 2^e jury, le 12 mai 2017.

PATIENT TRACEUR

Des représentants d'usagers en réunion d'équipe

Dans le cadre de la certification V2014, le Chillon déploie la méthode du patient-traceur, afin d'analyser de manière rétrospective le parcours d'un patient, en évaluant les processus de soins, les organisations.

Cette méthode permet de réunir les professionnels avec le patient traceur autour de la prise en charge du patient. Cela favorise ainsi les échanges et la communication entre ces différents acteurs.

Le comité de pilotage qualité a choisi d'inviter les représentants des usagers, tenus au secret professionnel dans l'exercice de leur mission,

à rejoindre les professionnels pour dérouler la méthode des patients traceurs. Le bilan est positif : tant au niveau des professionnels dans leur aptitude à intégrer ce partenaire dans les échanges, tant au niveau de nos représentants d'usagers témoins de cette volonté institutionnelle de faire ensemble, au service du patient.



COMMUNIQUONS

La demi-heure qualité

Née d'un constat de déficit de communication et de culture, ce temps mis en place en 2016, chaque mercredi à 14h15, s'est révélé être un réel levier pour faire progresser la culture de sécurité dans l'établissement.

Animé par le comité de pilotage qualité, ce temps institutionnel, ouvert à tous les professionnels, est un temps d'échange et de partage d'informations. Temps de formation, aux différents concepts de la qualité et de la gestion des risques, aux bonnes pratiques, au vocabulaire « HAASIEN ». Lieu où l'on apprend comment est structurée la démarche qualité/sécurité au Chillon.

L'actualité guide les sujets abordés et les supports d'animation sont variés. Le mode de communication a été remarqué par les experts lors de notre visite de certification.

De l'entraînement attentionnel à la pratique de pleine conscience

APPROCHE EXPÉRIENTIELLE AUX EUMÉNIDES

L'atelier « entraînement attentionnel », inscrit depuis 2 ans dans le programme thérapeutique du SSRA Chillon-Euménides, propose d'expérimenter l'élargissement du focus attentionnel afin de développer une vision globale et donc plus réaliste des situations (exposant à la rechute) plutôt que d'en retenir les aspects les plus inquiétants. Les exercices simples utilisent la respiration, le corps et la conscience de l'instant présent. La plupart des patients se saisissent réellement de cet outil et certains ont envie de prolonger cette expérience en s'initiant à la pleine conscience : méthode de méditation validée par la recherche scientifique.

La pleine conscience consiste à porter attention à l'instant présent, de manière particulière, sans porter de jugement (Kabat-Zinn).

A cet effet, depuis janvier 2017 sur l'hôpital de jour d'Angers, est proposé le programme de prévention de la rechute basée sur la pleine conscience (MBRP) pour les patients en soins qui le désirent sur une durée de huit semaines. Les patients qui s'inscrivent dans ce programme constituent un groupe fermé animé par un instructeur. Ils s'engagent à assister aux huit séances hebdomadaires d'une durée de deux heures environ chacune. Entre chaque séance, des exercices précis sont à faire au domicile de manière quotidienne afin de prolonger la pratique.

Dr Corinne Dano



Les établissements médico-sociaux

ITEP - CRP - EHPAD - USLD



Page
34

L'Alouette

Institut Thérapeutique Éducatif
et Pédagogique

L'ITEP accueille des enfants et des adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant des difficultés psychologiques qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages (extrait du décret 2005-11 du 6 janvier 2005).

L'objectif de la prise en charge est de soigner et d'accompagner vers un mieux-être, de conduire, à terme, vers un retour en milieu de vie ordinaire par une éducation et une scolarisation adaptées.



Page
36

La Tourmaline

Centre de réadaptation professionnelle

Le Centre de Réadaptation Professionnelle de la Tourmaline dispose de 140 places pour permettre à des Travailleurs Handicapés une réinsertion durable dans l'emploi. Il accompagne la construction d'un nouveau projet professionnel adapté et permet l'accès à des formations qualifiantes, le tout en lien étroit avec les entreprises.

Le CRP apporte un accompagnement personnalisé, psychologique, médical et social aux stagiaires accueillis tout au long de leur parcours et à la sortie pour faciliter le retour à l'emploi durable.



Page
38

Les Grands Chênes

Établissement d'hébergement pour
personnes âgées dépendantes
Unité de soins de longue durée

La résidence Les Chênes couple Ehpad et Usld en mode d'hébergement permettant de graduer des soins y compris relevant du sanitaire. L'Ehpad accueille et accompagne des personnes âgées dépendantes ne souhaitant plus rester seule à domicile. L'Ehpad offre des dispositifs d'hébergement dédiés aux personnes désorientées et propose également une formule d'accueil temporaire très utile pour sécuriser les retours à domicile à la suite d'une hospitalisation.



Page
40

Kerampir

Établissement d'hébergement pour
personnes âgées dépendantes

L'établissement accueille des personnes âgées dépendantes venant du domicile, des structures de court séjour, des services d'accueil temporaire ou des services de soins de suite et de réadaptation. La prise en charge globale assure des soins personnalisés qui permettent de préserver un degré maximal d'autonomie sociale, physique ou psychique dans le respect des choix et des attentes des résidents.



L'Alouette

**Institut Thérapeutique Éducatif et pédagogique
service d'éducation spéciale et de soins à domicile**

Directrice :
Élodie Chiron

9 avenue Jean Etoubleau
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 24 14 00
Fax : 02 51 24 14 01
direction.alouette@ugecam-brpl.cnamts.fr

2016
en chiffres

L'ITEP

50 places d'hébergement et d'accueil de jour de **6 à 14** ans

6 places d'hébergement et d'accueil de jour pour les **14 à 18** ans

76 enfants accompagnés

42,96 professionnels (équivalent temps plein)

2,87 millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

LE SESSAD

18 places de **3 à 20** ans

31 enfants accompagnés

6,82 professionnels (équivalent temps plein)

0,33 million d'euros de financement de l'Assurance Maladie

“ **Le réseau comme facteur de réussite du parcours des jeunes** ”

L'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP) « L'Alouette » développe son réseau de partenaires et mutualise ses moyens pour mieux répondre aux besoins repérés sur l'ensemble du territoire.

Afin de sécuriser les parcours des jeunes et dans le but d'assurer une réelle cohérence et réussite dans leur accompagnement ainsi que celui de leur famille, une collaboration est mise en place avec l'ensemble des partenaires intervenant dans l'environnement du jeune : les établissements scolaires, les centres de soins, les services socio-éducatifs, et les assistants familiaux. Ainsi, la coopération avec l'ITEP Henri Wallon, nouvellement installé sur la Vendée, a permis d'améliorer la répartition de la prise en charge des jeunes et de créer une réelle continuité des parcours.

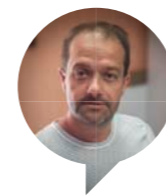
La convention signée fin d'année 2015 a renforcé ce partenariat en 2016 : des actions communes sont conduites avec les acteurs du territoire dont l'ARS, la MDPH, l'ASE... et un travail de territorialisation conjointe est en cours. Un autre par-

tenariat avec l'ADAPEI est étudié pour ouvrir une antenne SESSAD sur Challans en fonction des besoins de ce territoire.

En 2016, une externalisation des unités d'enseignement avec le projet « immersion collège » a été concrétisée avec une 6^e SEGPA du collège Renoir.

Par ailleurs, l'ITEP s'inscrit activement, au niveau régional, au sein de « l'Association nationale des ITEP et de leurs Réseaux » (AIRE), en pratiquant l'expérimentation du « Dispositif des Pays de la Loire ».

La finalité demeure la prise en charge personnalisée du jeune sans rupture comme l'exige le rapport Piveteau « *Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches : Zéro sans solution* ».



Entretien avec David Restoin

COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE

En quoi consiste le rôle de coordonnateur pédagogique ?

Outre les tâches administratives régulières et inhérentes à ce poste (mise à jour de différents planning et documents administratifs, organisation des temps de sports avec la ville, travail de suivi des élèves concernés par la scolarisation extérieure, rencontres pluridisciplinaires et préparations de réunions de synthèse...), j'interviens pour chaque incident concernant les manquements au règlement, les passages à l'acte violent et pose une sanction si besoin. J'accueille les stagiaires éducateurs de l'ITEP et de l'Éducation Nationale et les différents partenaires pour leur expliquer le fonctionnement de l'unité d'enseignement, les objectifs concernant la population accueillie, les activités pratiquées et les disciplines enseignées, le travail concernant la scolarisation à l'extérieur en temps partagé.

Comment articulez-vous le temps d'enseignement et le temps éducatif ?

Les élèves, répartis en deux sous groupes par pôle, alternent temps de classe et temps

d'atelier. Liberté est laissée au binôme enseignant / éducatrice d'atelier d'alterner par demi-journée ou quart de journée (comme c'est le cas avec le groupe des plus jeunes).

Selon les projets et thèmes abordés au long de l'année, des liens se font entre la classe et l'atelier qui jouxte cette dernière. Des activités ont lieu dans l'atelier en lien avec ce qui est travaillé en classe.

Le lien pédagogique et éducatif d'internat existe au quotidien : suivi des devoirs donnés en classe par les éducateurs de soirée, permanence éducative assurée par les éducateurs, accompagnement des éducateurs en journée sur des projets qui rassemblent le pôle dans son ensemble...

Comment voyez-vous l'évolution de l'ITEP à cinq ans ?

Le développement du travail avec les familles et celui d'inclusion de nos élèves au cas par cas dans les écoles et collèges extérieurs représente à mon sens la plus importante, nécessaire et bénéfique des évolutions pour les jeunes que nous accueillons. Il reste encore du travail pour développer et améliorer ces deux axes.

Entretien avec Richard Chartier

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX



Quelles sont les particularités de la gestion des transports à l'ITEP l'Alouette ?

C'est une organisation complexe, séquentielle, en constants changements. Il faut moduler les plannings en fonction des particularités de chaque enfant. Cette complexité est liée aux missions mêmes de l'institut pour favoriser l'inclusion scolaire des jeunes dans la cité. Certains jeunes peuvent avoir deux à trois lieux de vie différents selon leur situation familiale. En fonction de leurs troubles, leur temps en établissement scolaire est variable. Un enfant peut ne rester que quelques heures au collège et devoir regagner l'ITEP le temps restant. Du coup, cela représente deux à dix transports par enfant et par semaine. Seul l'ITEP en Vendée pour les six/atorze ans, les distances vis-à-vis des lieux de scolarité des enfants sont également importantes

(par exemple : collèges de St Gilles Croix de Vie/Chantonnay/Les Herbiers...).

Comment vous organisez-vous pour répondre à ces demandes ?

Nous nous efforçons de créer au mieux des circuits de taxis collectifs pour minimiser le nombre de véhicules et de transports de manière hebdomadaire. Nous travaillons avec quatre entreprises privées de taxi pour les tournées régulières. Deux chauffeurs de l'établissement assurent également des transports et notamment en milieu de journée. Mais au final tous les salariés sont concernés : infirmières, éducateurs spécialisés, psychologues, maîtresses de maison... Ils peuvent être également amenés à conduire un enfant à son établissement scolaire. Ce sont des situations d'accompagnement privilégié à visée thérapeutique.

L'HÉBERGEMENT FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE SÉQUENTIEL

Un dispositif prometteur

Il s'agit de l'accueil d'un ou plusieurs enfants, une ou plusieurs nuits et/ou journées par semaine et pour une durée limitée, par un couple indemnisé par l'ITEP.

L'enfant peut profiter des effets du cadre structurant, bienveillant et harmonieux d'un couple d'accueil, sans rompre avec ses repères identitaires construits dans sa propre famille. Cela vise aussi à mobiliser la compétence des parents dans leur fonction parentale.

Deux binômes de professionnels soutiennent parents et familles d'accueil thérapeutique, et recueillent leur vécu, qui fait ensuite l'objet d'une réflexion groupale en équipe pluridisciplinaire.

En 2016, cinq familles d'accueil thérapeutiques ont accueilli quinze enfants de l'ITEP.

Témoignages

Léo, 10 ans : « Depuis que j'y vais je suis plus calme. Maintenant j'arrive à avoir des discussions avec maman, avant c'était vraiment le "bazar" »

Sacha, 10 ans : « Je dors trop bien là-bas. Ça m'apprend à m'organiser et puis aussi à m'amuser. Cela m'améliore "un poil" dans mon comportement. »

M. X, un père : « Ça m'a rapproché de mon fils. »

Ce dispositif, de plus en plus demandé par les familles, est porté par une équipe pluridisciplinaire qui souhaite le développer.



La Tourmaline

Centre de réadaptation professionnelle

Directrice :
Jocelyne Renaud

Directeur par intérim :
Laurent Vivet

Responsable du CRP :
Sophie Raitière

Responsable pédagogique :
Noëlle Guillard

31 boulevard Salvador Allende
CS 40249 – 44818 Saint Herblain Cedex
Tél. : 02 40 38 59 59
Fax : 02 40 38 59 00
direction.tourmaline@ugecam-brpl.cnamts.fr



READAPTATION PROFESSIONNELLE
Centre de Réadaptation Professionnelle /
École de Réadaptation Professionnelle
et/ou Centre de Pré-Orientat

2016
en chiffres

- 30** places de préorientation
- 110** places de formations qualifiantes et préparatoire générale
- 477** stagiaires accueillis
- 160** en préorientation
- 317** en préparatoire générale et formations qualifiantes
- 38,10** professionnels (équivalent temps plein)
- 4,17** millions d'euros de financement de l'Assurance Maladie

“ **Le CRP à nouveau certifié NF Service par Afnor** ”

La visite de l'auditeur de l'AFNOR en juin 2016 a confirmé la haute qualité de prise en charge du CRP de La Tourmaline. La norme NF Service est la récompense d'un engagement fort dans la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Le Centre de Réadaptation Professionnelle La Tourmaline est engagé depuis 2007 dans une démarche de certification volontaire en lien avec l'organisme AFNOR. Cette exigence de qualité vient en sus de l'exigence réglementaire des évaluations internes et externes régies par l'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux). Cette démarche s'appuie sur la remise en question continue des pratiques et le maintien du niveau de satisfaction de l'utilisateur. Le dernier rapport, sans réserve, ni recommandation, relève une participation active des stagiaires aux étapes clefs de leur parcours de reconversion professionnelle, un accompagnement personnalisé et une perception « très positive » de la formation, des aides à l'emploi, de l'écoute, du suivi, etc. Il met également en avant les relations privilégiées avec les partenaires (MDPH/CDAPH) : la participation aux

commissions techniques professionnelles, la participation conjointe à des manifestations ou événements extérieurs, des bilans annuels. Autre point fort, le lien notable avec les entreprises extérieures : une visibilité construite sur la qualité des forma-



tions dépassant les exigences du titre en s'adaptant aux besoins spécifiques des entreprises, des rencontres systématiques avec les formateurs, l'envoi annuel des vœux, les enquêtes de satisfaction.

Le certificat est donc renouvelé pour 12 mois jusqu'au prochain audit prévu en septembre 2017.

Entretien avec **Béatrice Gelé**
MÉDECIN DU TRAVAIL PRÉORIENTATION



Comment accompagnez-vous les stagiaires au quotidien ?

Mon rôle de médecin au CRP, et particulièrement du travail, est d'accompagner le stagiaire dans la construction de son projet professionnel. Pour cela, j'évalue les capacités fonctionnelles, psychiques et sensorielles. Une première évaluation de l'état de santé des stagiaires est réalisée en journée de pré-accueil. Au cours de la préorientation, deux à trois rencontres viennent confirmer cette évaluation ou préciser la nécessité d'avis complémentaires (ergothérapeute, neuropsychologue, psychiatre, orthophoniste...). Je travaille avec l'équipe pluridisciplinaire. Nos regards croisés nous permettent de déterminer les capacités requises pour chaque projet. Un accompagnement au quotidien pour des problèmes de santé ponctuels peut également être mis en œuvre à la demande du stagiaire. Mais c'est avant tout une médecine d'orientation et pas de soins. L'approche est fonctionnelle : sont notamment évalués la fatigabilité, la résistance à

l'effort pour aménager les parcours. - Des temps de repos sont mis en place pour évaluer les capacités de travail à temps partiel ou à temps complet.

En quoi votre expertise de médecin du travail vous sert dans votre pratique médicale ?

En tant que médecin du travail, je suis plongée dans le monde du travail. J'ai travaillé dans des branches très différentes : industrie, médico-social, inter-entreprises, bâtiment, agro-alimentaire.. Cela m'a permis de connaître un grand nombre de métiers et d'identifier les contraintes.

Comment voyez-vous l'évolution de votre métier à 5 ans ?

Les problématiques rencontrées en préorientation changent avec l'arrivée de publics particuliers. Cela nécessite des dispositifs et des actions ciblées. La mise en place de dispositifs courts d'évaluation pourrait permettre de mieux répondre aux besoins des stagiaires. Le but étant d'obtenir une orientation pérenne.

Entretien avec les chargés d'insertion

DIMITRI QUILLEROU & JACKY CHARTIE

Quelle est votre perception du marché du travail ?

Les stagiaires du CRP sont confrontés à un marché du travail très concurrentiel. Les demandes des employeurs sont de plus en plus exigeantes en termes de compétences et le diplôme tient une place toujours centrale dans le processus de recrutement des entreprises françaises. Les nouvelles méthodes de travail nécessitent également beaucoup de capacités d'adaptation.

Comment faites-vous face à ces problématiques ?

Cette polyvalence recherchée nécessite un constant ajustement

des dispositifs de formations. Les contenus sont pensés au plus près des besoins des entreprises.

Nous recherchons également des entreprises sensibilisées au handicap mais qui s'intéressent avant tout aux compétences.

L'objectif du CRP est bien d'accompagner les stagiaires à « monter en compétence » tout en étayant leur employabilité grâce au travail en interdisciplinarité des formateurs, du service insertion, du secrétariat et du pôle médico-psycho-social. L'ensemble de l'équipe du CRP s'implique dans une démarche d'insertion et de réussite professionnelle.

Actil&o UNE ACTION INNOVANTE À L'ESSAI

En 2016, le CRP a mis en place une action pour favoriser l'accès à l'emploi de publics reconnus travailleurs handicapés par la CDAPH et dont la langue française n'est pas la langue maternelle.

Neuf stagiaires ont investi ce dispositif.

L'action cible un secteur d'activité en tension : la propreté. En développant les compétences linguistiques en français ciblé sur le vocabulaire professionnel, cette action facilite ainsi l'accès à l'emploi. Soutenue par le Fonds de Développement des Initiatives de l'entreprise Total, cette action de français langue étrangère (FLE) à visée professionnelle, propose une progression individualisée et une forte alternance (280 heures en entreprise/280 heures en centre de formation). L'action s'appuie sur un fort partenariat : un réseau d'entreprises et de promoteurs de la branche propreté (GEIQ Propreté, FARE, INHNI...), des professionnels du handicap et de l'emploi des travailleurs handicapés (MDPH 44, CAP EMPLOI). Une équipe de professionnels : formateur en FLE, intervenant (spécialisé dans le nettoyage), médecin du travail, ergonomiste, chargé de mission entreprise, assistante sociale, tuteurs en entreprise.

Plus de deux tiers des participants ont eu des propositions d'embauche. La majorité des participants n'ayant pas eu de proposition ont été déclarés inaptes au poste de travail ciblé.

UN STAGIAIRE TÉMOIGNE :
« J'ai pu faire plusieurs stages de mise en situation en entreprise, l'activité m'a beaucoup intéressé, j'ai acquis de nouvelles compétences professionnelles telles que les techniques de nettoyage, l'utilisation des machines, les procédures de sécurité et l'attitude de service. j'ai travaillé au sein d'une équipe et seul en autonomie ».





Les Grands Chênes

Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

Unité de soins de longue durée

Directrice :
Sophie Burlot-Tual

Adjoints de direction :
Corinne Drouet
Benoît Bordry

Présidente de la CME :
Dr Sophie Roussel-Laudrin

Directrice des soins :
Anne Chalumeau

100, avenue André BONNIN
BP 27118
35571 CHANTEPIE CEDEX
Tél. : 02 99 26 75 75
Fax adm. : 02 99 26 78 75
direction.chenes@ugecam-brpl.cnamts.fr

2016

en chiffres

160 places d'EHPAD
dont **26** places réservées aux
personnes désorientées

60 places en USLD

91 nouveaux résidents
accueillis

97,6 professionnels
(équivalent temps plein).

2,7 millions d'euros de
financement de l'Assurance
Maladie pour l'EHPAD

1,4 millions d'euros de
financement de l'Assurance
Maladie pour l'USLD

« Déclinaison du projet de la résidence »

La mise en œuvre du projet de la résidence s'est concrétisée en 2016 au travers de différentes initiatives définies dans le cadre d'un plan d'actions pluriannuelles suivi par un comité de pilotage interne. L'objectif mené est la mise en conformité de la structure et son ancrage dans une prise en charge médico-sociale. Plus particulièrement, les professionnels se sont inscrits dans la philosophie de soins « Humanitude » avec le démarrage de plusieurs actions de formations dispensées par l'Institut Gineste-Marescotti.

La démarche « Humanitude » est une approche du soin qui se base sur l'adaptation du professionnel au résident en prenant en compte son histoire, ses habitudes de vie et ses besoins. Elle met l'accent sur le lien, le soutien et l'accompagnement à travers quatre principes de bienveillance : le regard, la parole, le toucher et la verticalité.

La formation des professionnels à cette méthode s'inscrit en cohérence avec le projet de la résidence. L'objectif est de favoriser le maintien de l'autonomie de la personne accueillie, dans le cadre d'une approche plus attentive et individualisée de chaque résident.

En pratique, cela se traduit par la nécessité d'accompagner les équipes

sur le terrain au travers d'actions de formation, la réalisation d'investissements en matériels permettant de stimuler l'autonomie des personnes, et le suivi d'indicateurs visant à évaluer régulièrement les pratiques professionnelles au regard des objectifs définis. Des campagnes de « sensibilisation » ont été mises en place grâce et avec les professionnels. Dans ce cadre, la campagne « Toc Toc » a permis de sensibiliser le personnel comme les visiteurs ou les familles au respect de la chambre comme domicile et lieu de vie propre à chaque résident.

En pratique, les premiers résultats constatés sont encourageants avec une évolution favorable des pratiques qu'il convient de soutenir. Le projet de la résidence s'est aussi décliné par la mise en place du service à l'assiette

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL Des actions concrètes

L'année 2016 a été l'occasion de mettre en place des actions autour de la qualité de vie au travail au sein du pôle médico-social, en ciblant en premier lieu les Unités de Soins Longue Durée (USLD), de Vie Protégée et d'Hébergement Renforcé (UVP-UHR).

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail, un ergonome d'un cabinet extérieur a été missionné en USLD et en UVP-UHR afin de travailler successivement avec les équipes sur des pistes d'amélioration des conditions de travail. Un état des lieux a d'abord été dressé par une immersion de l'ergonome dans les secteurs concernés sur un temps d'observation de plusieurs jours. Un diagnostic partagé avec les professionnels a alors été réalisé et des actions concrètes ont pu être définies avec la constitution de groupes de travail pluridisciplinaires. Ainsi, les équipes ont pu travailler sur la gestion des réserves, le circuit du linge ou encore la gestion de l'information au sein des services. Ces travaux ont été présentés aux représentants du personnel. Cette démarche sera à poursuivre en secteur d'EHPAD.

en secteur d'EHPAD. L'organisation du service en salle à manger a été revue afin d'offrir aux résidents un service adapté et plus en adéquation avec les attendus dans un structure d'hébergement. Sur le secteur des unités de vie protégée et d'hébergement renforcé (UVP-UHR), l'établissement a mis à disposition des équipes une colonne « Snoezelen ». Cet outil permet une sollicitation sensorielle dans une optique de bien-être et de détente en faveur des personnes accueillies.

Un projet d'accompagnement personnalisé a aussi été construit et déployé pour accompagner les évolutions de pratiques et des toilettes évaluatives ont été mises en place tant en secteur d'EHPAD qu'au sein de l'USLD.

La formation à la philosophie de soins « Humanitude » s'intègre également dans une démarche continue d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail pour les professionnels. L'établissement a répondu à un appel à projet de l'ARS qui permettra de déployer d'autres actions de formation sur l'année 2017.



La bienveillance, UN CHANGEMENT DE VISION ET DE PRATIQUE

La philosophie Humanitude a continué son déploiement en 2016 au sein de la résidence « Les Chênes ». Elle accompagne les changements de pratiques au sein d'un établissement ancré historiquement dans une culture sanitaire.

Parmi les actions clés, cette démarche a permis notamment la mise en place d'un travail sur l'autonomie des résidents par les équipes de soins. Une démarche d'évaluation des besoins propres à chaque résidents a été entreprise dans le cadre des toilettes évaluatives et la mise en place des projets d'accompagnement personnalisé.

Le respect du sommeil des résidents compose une autre action clé qui a été ciblée par le comité de pilotage « Humanitude » et les équipes. Elle vise à travailler sur les pratiques à mettre en œuvre au quotidien en les adaptant à chaque situation, et notamment la nuit.

Cette méthodologie, qui pourra être déployée plus largement vers le secteur sanitaire, en soins de suite notamment, participe aussi de l'amélioration continue de la qualité de vie au travail pour les personnels.



Kerampir

Établissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

Directeur :
Marc Bermond-Gonnet

Adjointe de direction :
Morgane Hell

Médecin coordonnateur :
Dr Jacques Le Foll

Cadre de santé :
Séverine Plouvin

70-72 Rue de Park Ar Roz
29820 BOHARS
Tél. : 02 98 34 58 58
Fax administratif : 02 98 34 59 99
Fax médical : 02 98 34 59 77
direction.kerampir@ugecam-brpl.cnamts.fr

“ Stratégie et projets pour pérenniser l'avenir ”

L'année 2016 a permis d'initier des projets fondamentaux pour les années à venir. Ces projets doivent permettre à l'établissement de se préparer aux enjeux de demain qui nécessitent d'allier efficacité, performance et qualité dans un contexte budgétaire contraint.

Afin de garantir la pérennité de son fonctionnement, sa qualité de prise en charge, de service et d'accompagnement, l'EHPAD de Kerampir a poursuivi sur l'année 2016 ses démarches afin d'obtenir une déshabilitation partielle à l'aide sociale. Un certain nombre de projets fondamentaux ont également été initiés.

Renforcer l'efficacité du SSR et de l'EHPAD de Kerampir et améliorer la qualité de vie au travail, tels sont les objectifs de la réflexion engagée en janvier 2016 sur les organisations de travail.

Garantir aux résidents accueillis un service et un accompagnement de qualité

L'établissement, fidèle à son engagement dans l'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques, a engagé et poursuivi des actions suivantes : Le projet personnalisé initié en 2015 a été déployé suite à l'évaluation externe par des professionnels engagés et formés à la bientraitance Carpe Diem. La

coordination médicale s'est vue renforcée. Des investissements garantissant l'amélioration du confort et de la prise en charge des résidents ont été réalisés (lits électriques médicalisés, table ergonomiques, fauteuils de douche électrique...). Le nouveau projet d'animation renforce l'offre collective et individuelle et permet aux résidents de participer à des activités associant un chien d'accompagnement social.

En outre, l'expérimentation de la mutualisation d'une IDE hygiéniste entre plusieurs EHPAD a rendu possible la mise en place de protocoles et d'actions de sensibilisation des personnels. Une réflexion sur la poursuite de ce projet est en cours pour 2017.

L'ensemble de ces projets menés sur 2016 se poursuivront sur l'année 2017, en parfaite cohérence avec le projet d'entreprise Ugecam Bretagne Pays de Loire.

Marc Bermond-Gonnet, directeur
Morgane Hell, adjointe de direction

2016 en chiffres

80 places

16 nouveaux résidents pris en charge

46,38 professionnels (équivalent temps plein)

0,8 million d'euros de financement de l'Assurance Maladie



L'animation À L'HONNEUR

Pour améliorer la qualité de vie des 80 résidents de la résidence Kerampir, l'accent a été mis sur la promotion de l'animation en 2016. Ainsi sont arrivés en janvier, la nouvelle animatrice, M^{me} Sylvie Devaux et son chien d'accompagnement social « Chamane ». Des activités inédites associant l'animal ont vu le jour.

Chamane est devenu un compagnon familial pour les résidents dont beaucoup souffrent de troubles cognitifs. Quand il apparaît, « les regards s'illuminent, des souvenirs reviennent à la mémoire, des conversations s'engagent... », témoigne Séverine Plouvin, cadre de santé. Signe que le chien porte bien le nom que lui a donné Sylvie : « Chamane, c'est le nom des sorciers guérisseurs dans la culture amérindienne ». En parallèle, il a été proposé vingt-quatre animations festives (dances, chants...), dix interventions culturelles (conférences, poèmes...). Deux temps forts ont également ponctué l'année : la fête du printemps et le marché de Noël avec une forte participation des bénévoles de l'Association Soleil d'Automne, sans oublier les temps culinaires deux fois par mois.

En plus de favoriser l'animation pour tous, les accompagnements ciblés continuent de se développer (finger food, médiation animale, esthétique...) pour les résidents présentant des pathologies spécifiques (maladie neurodégénérative, dépendance physique...).

COORDINATION MÉDICALE et intervention des libéraux

La prise en charge médicale des résidents de l'EHPAD n'était plus assurée que par la présence plurihédomadaire de trois médecins généralistes de Bohars.

Sous l'impulsion de la Direction de l'établissement, une politique de sollicitation auprès de nouveaux partenaires a permis de pérenniser la prise en charge des résidents par trois médecins supplémentaires.

Le suivi médical est ainsi assuré dans de bonnes conditions d'autant que le relais avec le médecin coordonnateur s'en trouve facilité.

Dr Jacques Le Foll, médecin coordonnateur



PRÉVENTION DES CHUTES Un appel à projets partagé

En septembre 2016, l'EHPAD de Kerampir a répondu, avec 15 EHPAD du territoire, à un appel à projets de l'ARS Bretagne concernant la prévention des chutes et les Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLATC).

Pour chacun des deux thèmes, l'ARS Bretagne a répondu favorablement et un budget a été alloué aux seize EHPAD. Cela a permis de financer, en partie, les actions suivantes : formation de professionnels à la prévention des chutes, prestation de diagnostic EP'SAT (Espace Prévention Santé au Travail) de situations de chutes, achat d'une chaise relevable, accès au Parcours d'Activités Santé Séniors (PASS) d'un EHPAD voisin pour des résidents de l'EHPAD de Kerampir et forma-

tion de résidents à la prévention des chutes.

Cette démarche permet à la Résidence de Kerampir de renforcer ses partenariats externes et s'inscrit pleinement dans la politique d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques de l'établissement, en totale cohérence avec le projet d'entreprise 2015-2018.

Morgane Hell, adjointe de direction



Signature de l'accord sur le conventionnement hospitalier le 26 mai 2016 avec la Mutualité Française de la Loire et La Mutualité Française de Bretagne

Gouvernance & Organisation

*Le Groupe régional
Ugecam Bretagne Pays de la Loire*

Page
44

Organigramme

Page
46

Conseil de l'Ugecam

Page
47

*Commission des établissements
Commission budgétaire et financière*

Page
48

Directrices et directeurs



1 Les Grands Chênes

Sophie Burlot-Tual



2 La Tourmaline

Jocelyne Renaud



3 Kerampir

Marc Bermond-Gonnet



4 Jean Tanguy

Laurent Leclère



5 Korn Er Houët

Korn Er Houët



6 L'Escale

Corinne Drouet



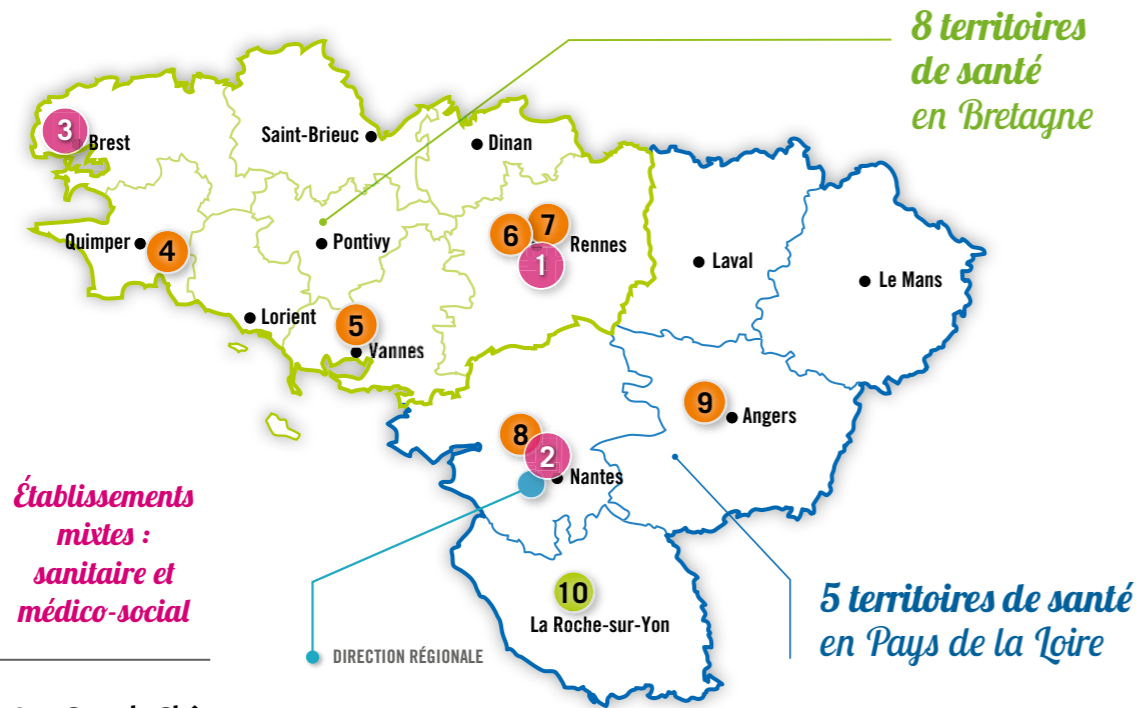
9 Le Chillon

Le Chillon



10 L'Alouette

Étodie Chiron



- 1 **Les Grands Chênes**
Pôle gériatrique rennais
- Médecine, Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (253 lits et places)
 - Unité de Soins de Longue Durée (60 lits)
 - Établissement d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (160 places)

- 2 **La Tourmaline - Maubreuil***
- Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (78 lits et places)
 - Centre de Réadaptation Professionnelle (140 places)
- * Centre Hospitalier de Réadaptation - établissement public (100 lits et places)

- 3 **Kerampir**
- Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (50 lits)
 - Établissement d'Hébergements pour Personnes Âgées Dépendantes (80 places)

Établissements sanitaires Centre de Soins de Suite et de Réadaptation

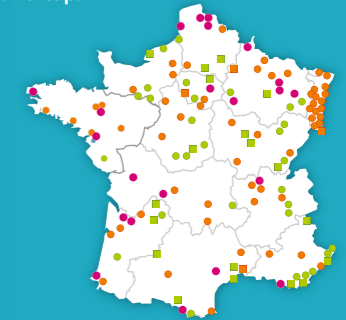
- 4 **Jean Tanguy** (90 lits)
- 5 **Korn Er Houët** (100 lits)
- 6 **L'Escale** (> Addictologie) (34 places)
- 7 **La Thébaudais** (> Psychiatrie) (55 lits et places)
- 8 **Le Bois Rignoux** (104 lits et places)
- 9 **Le Chillon** (116 lits et places)

Établissement médico-social

- 10 **L'Alouette**
Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (74 places)

Le groupe national, un groupe de L'ASSURANCE MALADIE

Avec 13 Ugecam sur le territoire, le GROUPE national Ugecam (13 500 salariés) bénéficie d'une implantation lui permettant d'assurer l'accès aux soins à toute personne (enfants, adolescents, adultes et personnes âgées), fragilisée médicalement et socialement par la maladie ou le handicap.



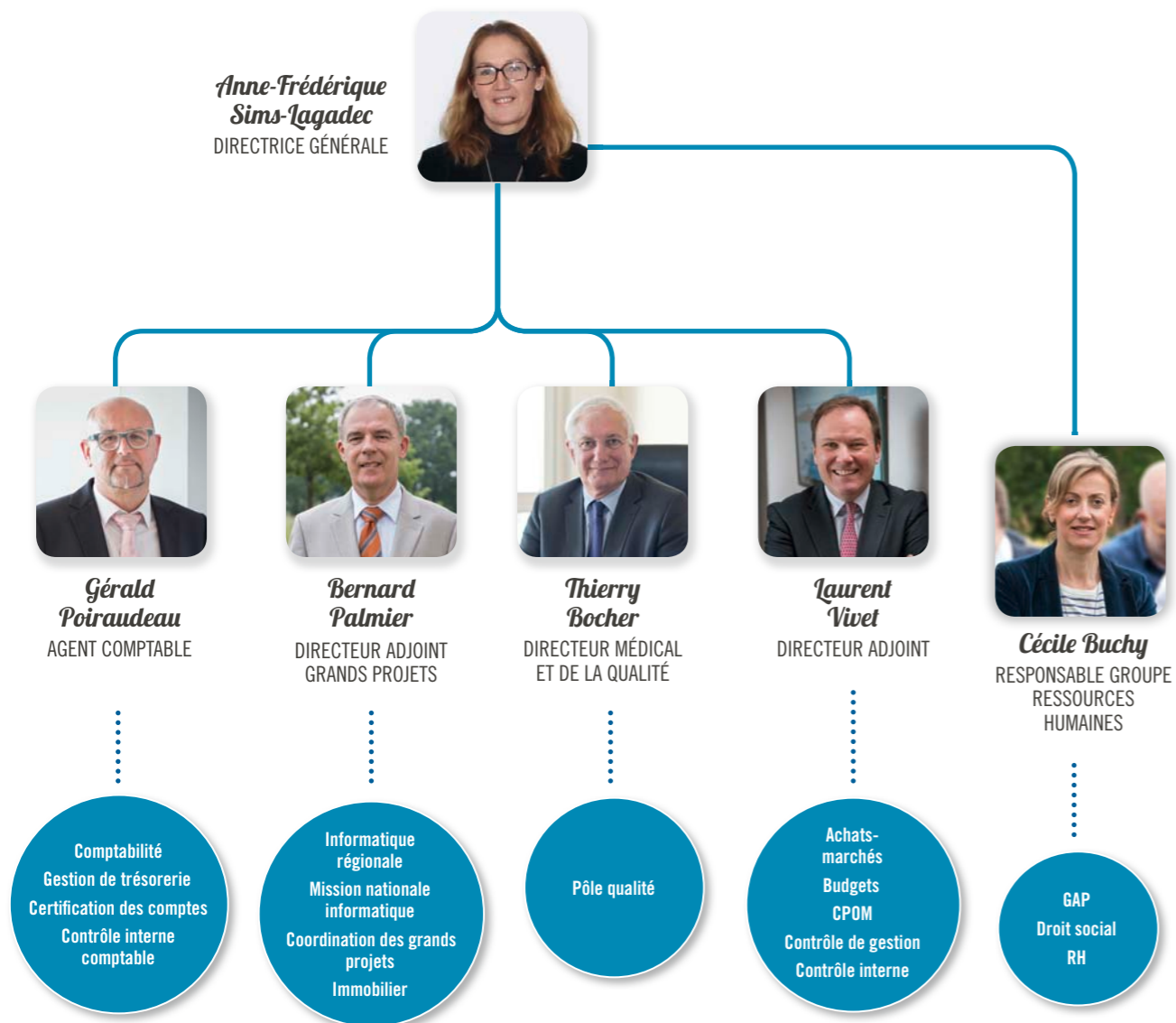
219 établissements sanitaires et médico-sociaux

15 000 lits et places

1^{er} groupe privé à but non lucratif

Organigramme général

de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire (AU 31 DÉCEMBRE 2016)



Conseil

de l'Ugecam Bretagne Pays de la Loire

PRÉSIDENT : M. Dominique Ristori

VICE PRÉSIDENTE : M^{me} Nadine Robert

Représentants des assurés sociaux

CGT

M. Hubert Dupont
M. Rémi Salaün
– Suppléants :
M. Dominique Guillard
M. Jean-Pol Huellou

CGT-FO

M. Christian Cadio
M. Dominique Guillaudeau
– Suppléants :
M^{me} Christine Aubery
M. Thierry Gicquel

CFDT

M. Didier Gilbert
M^{me} Nadine Robert
– Suppléants :
M^{me} Marie-Pierre Cabon
M. Philippe Guignet

CFTC

M^{me} Madeleine Carpentier
– Suppléante M^{me} Isabelle Paul

CFE-CGC

M. Michel Guine
– Suppléant M. Alain Le Strat

Représentants des employeurs

MEDEF

M. Roland Boidin
M. Jean-Luc Jaunatre
M^{me} Maryse Gaspillard
M. Dominique Ristori
– Suppléants :
M. Franck Guyard
M^{me} Nathalie Peuvel

CGPME

M^{me} Sofi Leroy
M. Budog Marzin
– Suppléants :
M. André De Decker
M^{me} Audrey Morin

UPA

M^{me} Marie Brousseau
M. Serge Quinton
– Suppléants :
M. Gervais Barre
M. Alain Desevedavy

Représentants de la FNMF

M. Jean-Paul Rocher
M. Thierry Trégret
– Suppléants :
M. Frédéric Cackowski
M^{me} Dominique Lemetayer

Représentants du personnel

CFDT

M. Alain Derriennic
M. Régis Greffion
M^{me} Geneviève Jegu
– Suppléants :
M. Thierry Bertrand
M^{me} Catherine Mangaljian
M. René Piel

Commission des établissements

PRÉSIDENT : M. Jean-Paul Rocher

Représentants des assurés sociaux

CGT

M. Hubert Dupont

– Suppléant M. Rémi Salaün

CGT-FO

M. Dominique Guillaudeu

– Suppléant M. Christian Cadio

CFDT

M^{me} Nadine Robert

– Suppléant M. Didier Gilbert

CFTC

M^{me} Madeleine Carpentier

– Suppléante M^{me} Isabelle Paul

CFE-CGC

M. Michel Guine

– Suppléant M. Alain Le Strat

Représentants des employeurs

MEDEF

M. Roland Boidin

M^{me} Maryse Gaspaillard

M. Dominique Ristori

– Suppléants :

M. Jean-Luc Jaunatre

M^{me} Nathalie Peuvél

CGPME

M^{me} Sofi Leroy

– Suppléant M. Budog Marzin

UPA

M. Serge Quinton

– Suppléante M^{me} Marie Brousseau

Représentant de la FNMF

M. Jean-Paul Rocher

– Suppléant M. Thierry Trégret

Commission budgétaire et financière

PRÉSIDENTE : M^{me} Madeleine Carpentier

Représentants des assurés sociaux

CGT

M. Hubert Dupont

– Suppléant M. Rémi Salaün

CGT-FO

M. Christian Cadio

– Suppléant M. Dominique Guillaudeu

CFDT

M. Didier Gilbert

– Suppléant M. Philippe Guignet

CFTC

M^{me} Madeleine Carpentier

– Suppléante M^{me} Isabelle Paul

CFE-CGC

M. Michel Guine

– Suppléant M. Alain Le Strat

Représentants des employeurs

MEDEF

M. Roland Boidin

M. Dominique Ristori

– Suppléante M^{me} Maryse Gaspaillard

CGPME

M. Budog Marzin

– Suppléante M^{me} Sofi Leroy

UPA

M. Serge Quinton

– Suppléant M. Gervais Barre

Représentant de la FNMF

M. Thierry Trégret

– Suppléant M. Jean-Paul Rocher

Comité stratégique CSSR Porzou – Cornouaille du 25 novembre 2016



Sylvie Le Moal
(CHIC)

Bernard Palmier
(UGE CAM Bretagne
Pays de la Loire)

Michelle Carzon
(DNGU)

Jean-Roger Pautonnier
(CHIC)

Anne-Frédérique
Sims-Lagadec
(UGE CAM Bretagne
Pays de la Loire)

Laurence
Grelet
(CHIC)

Nicolas Mével
(CHIC)

Anne Moutel Seiller
(DNGU)

Laurent Leclère
(nouveau directeur du
CSSR Jean Tanguy)

Directrice de la publication : Anne-Frédérique Sims-Lagadec – **Crédits photographiques :** Contextes, Gil Fonet, Sébastien Bégau, JF Farouault – **Illustrations :** Sophie Lemonnier, pictos pages 2, 3, 6 et 11 conçus par Freepik, Vectors Market, et distribués par Flaticon – **Réalisation :** Direction régionale Ugecam Bretagne Pays de la Loire, Sébastien Bégau
Impression : Goubault Imprimeur, 8 rue de Thessalie, 44240 La Chapelle-sur-Erdre

Soigner, rééduquer, réinsérer :
la santé sans préjugés

Les établissements

EN BRETAGNE

KERAMPIR

70-72 rue de Park Ar Roz
29820 BOHARS
Tél. : 02 98 34 58 58

JEAN TANGUY

Le Bois de Pleuven
29140 SAINT YVI
Tél. : 02 98 52 37 37

KORN ER HOUËT

Domaine de Korn er Houët
56390 COLPO
Tél. : 02 97 66 32 00

L'ESCALE

148 route de Lorient
35000 RENNES
Tél. : 02 99 59 67 82

LA THÉBAUDAIS

49 boulevard Oscar Leroux
35200 RENNES
Tél. : 02 99 50 49 93

LES GRANDS CHÊNES

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS
100 Avenue André Bonnin
BP 27118
35571 CHANTEPIE Cedex
Tél. : 02 99 26 75 75

EN PAYS DE LA LOIRE

L'ALOUETTE

9 avenue Jean Etoubleau
85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 24 14 00

LE CHILLON

CS 60012
Le Louroux-Beconnais
49440 CANDÉ
Tél. : 02 41 73 45 00

LE BOIS RIGNOUX

La Paquelais
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
Tél. : 02 40 57 40 57

LA TOURMALINE

31 Bd Salvador Allende
CS 40249
44818 ST HERBLAIN Cedex
Tél. : 02 40 38 59 59

Groupe UGECAM Bretagne Pays de la Loire

Tél. : 02 40 13 82 00

Fax : 02 40 13 82 01

2 Chemin du Breil — BP 60075

44814 Saint Herblain Cedex

E.mail : secretariat.siege@ugecam-brpl.cnamts.fr